



LE PLAN DE PAIX A «DEUX ETATS»

## Une chimère cyniquement entretenue ?

MOURAD BENACHENHOU

### L'IMMORTELLE CAUSE COMMUNE

MUSTAPHA AGGOUN

COMPRENDRE L'HUMANITÉ DEPUIS 1914

**L'esprit regarde les iniquités de l'Occident qui confortent Israël dans les atrocités commises à Gaza**

MEDJDOUB HAMED

■ Gérer les communes comme des entreprises, est-ce possible ?  
**CHERIF ALI**

■ La ZLECAF, une opportunité pour renforcer la diplomatie économique algérienne  
**NOUREDDINE MEBARKI**

■ Livres : écrivains... en «roue libre»  
**BELKACEM AHcene-DJABALLAH**

## Selon le PAM Le spectre de la famine plane sur Ghaza

Mohamed Mehdi

**S**elon le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), «le spectre de la famine menace la population de Ghaza» et parle d'un «haut risque» pour les enfants et les femmes. Dans un communiqué publié mardi soir, l'organisation a mis en garde que les approvisionnements en aides alimentaires «demeurent insuffisants pour faire face au niveau de la faim observé dans les abris de l'ONU et dans d'autres espaces réservés aux déplacés».

«Il est très probable que la population de Ghaza, particulièrement les femmes et les enfants sont à haut risque de famine si le PAM n'est pas en mesure de fournir un accès continu en nourriture», a déclaré l'agence dont le siège est à Rome.

Le PAM affirme avoir livré, depuis le premier jour de la trêve (vendredi dernier), «de la nourriture vitale à 121.161 personnes à Ghaza».

La directrice du PAM pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est, Corinne Fleischer, a déclaré que la trêve temporaire a permis aux équipes de l'organisation «d'agir sur le terrain» et de «se rendre dans des zones où nous n'avions pas pu se rendre depuis longtemps (...). «Ce que nous voyons est catastrophique», a-t-elle ajouté.

«Le risque élevé de famine est désormais sous nos yeux», ajoute Mme Fleischer qui revendique la possibilité pour le PAM «d'apporter de la nourriture à grande échelle et de la distribuer en toute sécurité».

Comme d'autres responsables d'organisations humanitaires internationales, la responsable du PAM estime que «six jours de trêve ce n'est pas suffisant pour apporter toute l'assistance nécessaire». «Les habitants de Ghaza doivent manger quotidiennement, et pas seulement pendant six jours», dit-elle encore.

De son côté, James Elder, porte-parole de l'Agence des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a déclaré depuis Ghaza, lors d'une visioconférence de presse à Genève, que les besoins sont si énormes que cette aide n'est pas suffisante. «Il faut doubler l'aide. Ici, tout est aide d'urgence».

### LES HÔPITAUX DE GHAZA «REPRENNENT» LE TRAVAIL

Concernant la situation dans les hôpitaux de l'enclave, hier un porte-parole du ministère de la Santé à Ghaza a déclaré à Al Jazeera que «malgré les destructions massives dans les hôpitaux, les équipes médicales ont pu activer leur travail».

Cependant, la volonté des équipes médicales, paramédicales et de secours ne suffit pas pour relancer convenablement les services de santé à Ghaza après 46 jours d'intenses bombardements de l'armée sioniste.

Ainsi, selon le directeur général du ministère de la Santé, Munir Al-Bursh, «après avoir détruit un certain nombre de dispositifs médicaux dans les hôpitaux de la bande de Ghaza», l'occupation «empêche toujours le carburant d'entrer dans les structures hospitalières».

«Nous déployons de gros efforts pour redémarrer le centre de dialyse de l'hô-

pital indonésien. Pour cela, l'occupation doit permettre au carburant d'entrer dans les hôpitaux de la ville de Ghaza et du nord de la bande de Ghaza», a-t-il ajouté, précisant que «600 personnes ont besoin de dialyse, 3 fois par semaine, et ne trouvent pas de traitement».

De son côté, une porte-parole de l'OMS a fait part, hier sur Al Jazeera, de la nécessité d'assurer «la sécurité de nos équipes à Ghaza afin qu'elles puissent se déplacer librement».

«Nous avons besoin d'un véritable cessez-le-feu pour pouvoir réformer le secteur de la santé», a-t-elle ajouté, estimant qu'un «nombre important d'enfants souffrent de maladies intestinales dues à la pollution de l'eau».

Quant à l'aide nécessaire, l'intervenant l'estime à «trois fois» ce qui rentre actuellement pour «atteindre Ghaza avant la guerre».

Par ailleurs, un autre responsable au ministère de la Santé à Ghaza a annoncé que les hôpitaux de campagne arrivés à Ghaza «n'étaient pas encore entrés en service, malgré les besoins urgents» et que «les hôpitaux d'Al-Shifa, Kamal Adwan et Al-Ahly n'ont pas encore reçu de carburant» pour faire fonctionner les équipements dont ceux de la dialyse.

Pour accélérer l'entrée des aides humanitaires, un porte-parole de l'UNRWA a déclaré à Al Jazeera : «Nous devons ouvrir le passage de Kerem Shalom et d'autres passages afin d'éviter une catastrophe.» Il a ajouté que le carburant n'est pas moins important que les médicaments et a expliqué que le système civil est sur le point de s'effondrer. Il a prévenu que l'aide s'accumulait du côté égyptien du terminal de Rafah, car sa capacité n'est que de 130 camions.

### UNE «NOUVELLE TRÈVE EST NÉCESSAIRE»

Hier, 6<sup>e</sup> jour de la trêve, au moment où les préparatifs pour la sixième opération d'échange de prisonniers étaient avancés, le sujet dominant de la journée était la nécessité d'une nouvelle extension de quelques jours de cette trêve, en attendant un cessez-le-feu total.

Le cabinet de l'Emir du Qatar a déclaré que l'Emir Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani a souligné «l'importance de parvenir à un cessez-le-feu permanent, de protéger les civils et de fournir de l'aide à la bande de Ghaza».

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Majed Al-Ansari, a déclaré hier vers 15h : «Nous espérons que d'ici quelques heures, nous aurons la libération de la dernière vague de prisonniers, mais nous pourrons également annoncer une prolongation». «Nous sommes très optimistes et pensons avoir de bonnes nouvelles à partager aujourd'hui», a-t-il ajouté.

Selon CNN, les négociateurs estiment qu'il y a «davantage de femmes et d'enfants» à libérer de Ghaza pour «prolonger la trêve de deux jours supplémentaires». Le «Live Coverage» du site web de la chaîne américaine a également précisé que «le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA) américaine a participé aux discussions à Doha concernant l'élargissement de l'accord d'échange de prisonniers aux hommes et aux soldats».

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 021.73.71.28 / 021.73.76.78 / 021.74.99.81 / Fax : 021.73.95.59 / E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz»

## Soutien à la lutte légitime du peuple palestinien Tebboune réitère l'engagement constant de l'Algérie

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réitéré, mardi, l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause pour le recouvrement de tous ses droits inaliénables et non négociables.

Dans un message à la veille de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Président Tebboune a indiqué que la célébration de cette journée intervenait «dans des conditions particulières et douloureuses marquées par l'agression de l'occupant barbare contre la bande de Ghaza et les territoires occupés».

Il a réitéré, dans ce cadre, «l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause pour recouvrer tous ses droits inaliénables et non négociables, en tête desquels son droit à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec pour capitale El Qods Echarif, conformément aux résolutions onusiennes et aux références internationales pertinentes».

Le président de la République a rappelé, dans son message, les «lourds sacrifices du peuple palestinien et ses souffrances prolongées des complots et des épreuves qui ont visé sa terre, son unité et ses lieux saints», rendant hommage à «ce peuple résistant en dépit de toutes les violations odieuses auxquelles il est confronté, et les tentatives désespérées de liquider sa cause et d'avorter les bases sur lesquelles pourrait repasser toute solution devant mettre un terme à l'occupation et à la tragédie des frères palestiniens».

## ANALYSE

El-Houari Dilmî

### Généraliser le développement local

et des potentialités de l'Etat à créer de nouvelles wilayas déléguées». Cela veut dire en plus clair, l'amélioration de la santé financière du pays ne doit pas nous faire casser la tirelire pour

se retrouver au point de départ, jusqu'à se retrouver pris sous les fourches caudines des préteurs internationaux. Déjà qu'un «plan Marshall» a déjà été décidé au profit des wilayas de Tissemsilt et Khencela, d'autres wilayas ont un besoin pressant de se mettre à niveau pour accéder d'abord à la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations. La mise en œuvre du Schéma national d'aménagement du territoire et la traduction spatiale de ses orientations s'impose donc comme la priorité des priorités pour les autorités publiques. De l'avis même des autorités publiques, plusieurs dépassements ont été enregistrés concernant l'aménagement du territoire et ayant induit un recul dans le développement local et la réalisation de certains projets qui n'avaient pas d'utilité ou un besoin pour la population. Contribuer à l'émergence d'une économie diversifiée et compétitive qui exploite les potentialités de l'ensemble des territoires et qui tire ses sources de croissance de la productivité et l'innovation en substitution à la dépense publique, reste l'un des objectifs majeurs du Schéma national d'aménagement du territoire dans ses déclinaisons sectorielles et territoriales.



laquelle l'occupation tente de porter atteinte à l'identité des lieux saints islamiques et chrétiens dans les territoires occupés, ou à changer leur composition démographique à travers ses politiques de colonisation, ou les tentatives de contourner les vérités de l'histoire et de la légalité».

«L'Algérie qui a payé un prix élevé pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance, et dont la terre a été témoin, il y a trente-cinq ans, de la proclamation de l'Etat palestinien, demeurera fidèle à son engagement à soutenir les causes de libération et ne ménagera aucun effort pour soutenir la résistance du peuple palestinien jusqu'au recouvrement intégral de tous ses droits», a conclu le Président Tebboune.

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise  
Tél.: 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

En une semaine

## 14 quintaux de kif saisis aux frontières avec le Maroc

**Des tentatives d'introduction de plus quatorze (14) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 55 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 22 au 28 novembre, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).**

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 22 au 28 novembre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Fortes armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre da la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des Forces de l'ANP, le terroriste dénommé Akkadi Sedik s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire)», relève le communiqué du MDN, soulignant que cette opération a permis «la saisie d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) canon pour mitrailleuse de calibre 14,5 mm avec accessoires, 132 obus et détonateurs pour mortier de calibre 60 mm, 4 roquettes RPG-2, ainsi que 3002 balles de différents calibres, 7 chargeurs de munitions et une (01) paire de jumelles».

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont procédé à l'arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes», ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continu-

té des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 55 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 11 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 125884 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djajet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 191 individus et saisi 22 véhicules, 130 groupes électrogènes, 70 marteaux-piqueurs, 16 détecteurs de métaux, 17 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'opaillage illicite», note le même bilan, ajoutant que «40 autres individus ont été interceptés et 25 fusils de chasse, 56040 litres de carburant, 19 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation et 75 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

Par ailleurs, «109 Immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut la même source.

## Changriha reçoit le directeur de la Coopération militaire russe

Le Général d'Armée Saïd Changriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu, mercredi à Alger, le directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, Dmitri Chugaev, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Monsieur le Général d'Armée Saïd Changriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, aujourd'hui mercredi 29 novembre 2023, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, M. Chugaev Dmitri, Directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, et ce, en marge de la 21ème

session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe, chargée de la coopération militaire et technique, qui s'est tenue à Alger du 25 au 29 novembre 2023», précise le communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, a été «une opportunité pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération militaire et les voies de sa diversification dans des domaines d'intérêt commun», ajoute la même source, soulignant qu'à l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

## Détecteurs de monoxyde de carbone Quatre marques retirées du marché national

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi dans un communiqué, le retrait immédiat sur le marché national de quatre (4) marques de détecteurs de monoxyde de carbone pour non-conformité aux standards de sécurité en vigueur.

Il s'agit des détecteurs de marques "Atlas", "Zass Turbo" de type FG-A009, "Maxtor" de type Max-009 et "Géant" de type GN-COD01-3B, note la même source.

La décision a été prise "après examen minutieux de plusieurs échantillons de détecteurs de monoxyde de

carbone de diverses marques commercialisées sur le marché national, au niveau des laboratoires de contrôle de qualité relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations", et ce dans le cadre de la poursuite d'une campagne de contrôle de la conformité des chauffages et accessoires aux normes de sécurité en vigueur, précise le communiqué.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 18 novembre, le retrait immédiat des marques de détecteurs "Maxwell" et "Eyemann" du marché national pour non-conformité aux standards de sécurité en vigueur.

Remplacé par Youcef Cherfa

## Tebboune met fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelfadil Henni, et nommé M. Youcef Cherfa à la tête du ministère, a indiqué mardi un com-

muniqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelfadil Henni. Après consultation du

Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le président de la République a nommé M. Youcef Cherfa au poste de ministre de l'Agriculture et du Développement rural et M. Mohamed El Habib Zahana au poste de ministre des Transports», précise le communiqué.

## Ministère des Transports

### Mohamed El Habib Zahana prend ses fonctions

Mohamed El Habib Zahana a pris mercredi ses fonctions de ministre des Transports, suite à sa nomination mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune après consultation du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

M. Zahana remplace M. Youcef Chorfa, nommé au poste de ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée au siège du ministère, en présence des cadres du secteur et responsables

d'établissements sous tutelle. A cette occasion, le nouveau ministre a tenu à remercier le président Tebboune pour «la confiance» qu'il a placée en lui.

M. Zahana a affiché sa volonté de travailler avec l'ensemble des compétences pour améliorer la gestion du secteur et atteindre ses objectifs. Le nouveau ministre des Transports occupait le poste de secrétaire général du même ministère.

De son côté, M. Cherfa a remercié le président de la République pour le renouvellement de sa con-

fiance en sa personne au poste de ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Dans ce cadre, il a assuré qu'il ne ménera aucun effort pour être au niveau de cette confiance. M. Cherfa a également félicité M. Zahana pour sa nomination à la tête du secteur des Transports, lui souhaitant «plein de succès et de réussite» dans ses nouvelles missions. Il a estimé que cette nomination est la consécration de l'ensemble des efforts fournis par M. Zahana et de son dévouement dans le travail.

## Gouvernement

### Les prix des produits de large consommation au menu

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des moyens permettant d'accélérer la cadence de mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le pouvoir d'achat du citoyen et à garantir la disponibilité de divers produits alimentaires de large consommation.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, le

gouvernement a entendu une "communication présentée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations sur les mesures visant à limiter les oscillations des prix des produits de large consommation et à réguler leur marché, en garantissant un approvisionnement régulier et permanent des marchés nationaux, et en luttant contre la spéculation commerciale".

A ce titre, le Premier ministre a donné une série d'orientations concernant la nécessité d'appro-

visionner le marché national en différents produits de grande consommation et de contenir les déséquilibres enregistrés dans des délais précis, a précisé la même source.

Il a également chargé "les membres du gouvernement de placer les préoccupations économiques et sociales du citoyen au centre des priorités de l'action gouvernementale, conformément aux instructions du président de la République", a souligné le communiqué.

Raina Raïkoum  
Amine Bouali

L'idéal dans la vie serait de tirer des leçons de chaque épreuve que nous traversons, de repartir d'un pas plus sûr après avoir mis un genou à terre, de sortir plus forts de nos difficultés et nos déboires. Mais, malheureusement, ce n'est pas toujours le cas : il y a des échecs stériles, des malheurs improductifs, des défaites qui n'apportent que l'amoindrissement et la per-

te. L'homme qui tombe ne se relève parfois jamais et un silence assourdissant répond à sa plainte. Aucune deuxième chance n'est accordée forcément à celui qui trébuche et finit par perdre totalement pied. Mais, Dieu merci, il y a aussi des crises fécondes, des infortunes qui enrichissent et rendent meilleurs, des larmes qui engendrent de futurs sourires, des chemins obscurs qui débouchent sur la lumière.

Ils réclament la publication de l'arrêté de la nomenclature des actes

## Les anesthésistes et réanimateurs reviennent à la charge

M. Aziza

Le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAAMARSP) revient à la charge, en exigeant la publication de l'arrêté ministériel concernant la nomenclature des actes de leur corporation. Le syndicat a appelé à l'accélération de la publication de ladite nomenclature du moment qu'elle est déjà prête et n'attend seulement que le feu vert de la part du ministère de la Santé, nous dira le président du SNAAMARSP, Mohamed Amine Bendali. Notre interlocuteur a affirmé au Quotidien d'Oran qu'«une année après la signature du PV portant élaboration de la nomenclature des actes par notre syndicat et les membres de la commission chargée d'élaboration des nomenclatures, la

publication dudit arrêté est toujours en suspens. Sans raison valable», regrette-t-il.

Le syndicat a adressé une lettre au président de la commission chargée du dialogue avec les partenaires sociaux au sein du ministère de la Santé, le 27 novembre dernier, le sollicitant pour une éventuelle publication de cette nomenclature si attendue par les professionnels du terrain, ajoute M. Bendali. Il précise que cette nomenclature était déjà prévue dans le statut particulier de l'année 2011, dont l'arrêté n'a toujours pas été publié. Et ce, 12 ans après. Pour le président du SNAAMARSP, cette nomenclature des actes professionnels si attendue par la corporation des anesthésistes et réanimateurs est nécessaire pour permettre à ces derniers d'accomplir leur mission en toute quiétude. Cette nomenclature leur garantit une protection juridique en définissant avec exactitude les tâches qui leur incombe. Elle définit en fait la nature du travail et les missions que doivent accomplir les auxiliaires médicaux en anesthésie et en réanimation, de l'exécution des prescriptions médicales et de la réalisation de tâches, jusqu'à la surveillance du patient en cours d'anesthésie et après l'acte chirurgical. Le syndicat compte mener des actions de protestation pour faire valoir son droit, si jamais la ladite nomenclature n'est pas publiée, ajoute notre interlocuteur. «Nous prévoyons des grèves cycliques d'ici la fin du mois de décembre, si on n'obtient pas des réponses positives à notre revendication», nous dira M. Bendali. Ajoutant ne pas comprendre pourquoi un tel retard dans la publication de l'arrêté en question qui est déjà prêt sur la base d'un consensus.

# COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

## CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

N° 2023

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 3000/7000 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE AU POLE URBAIN MESSERGHINE, COMMUNE DE MISSERGHINE, WILAYA D'ORAN » (HABITAT INTEGREE 2021)

La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, lance concours national restreint de la maîtrise d'œuvre portant « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 3000/7000 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE AU POLE URBAIN MESSERGHINE, COMMUNE DE MISSERGHINE, WILAYA D'ORAN » (HABITAT INTEGREE 2021)

Seuls Les bureaux d'études présélectionnées dans la première phase (Dossier De Candidature) sont invités à remettre leurs offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.

### I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

#### 1- PIECES GRAPHIQUES

- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan topographique.
- Plan de masse ech : 1 /500.
- Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes ech : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Une présentation du projet sur CD (Fichier En PDF)
- l'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire

#### 2- PIECE ECRITE

- Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :
  - Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)
  - L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
  - Un tableau comparatif des surfaces du projet
  - Déclaration de visite du site

### II – OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « lu et accepté »
2. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. Protocole d'accord en cas de groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).
4. Un mémoire technique justifiant ce qui suit :
  - a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
  - b) Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions relatives aux prestations « étude et suivi » des projets similaires (équipement) classés à la catégorie « C » et « B » ou plus
  - c) Un registre de commerce électronique pour les bureaux d'études qui disposent d'un registre de commerce

N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

### III- OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Proposition d'honoraire (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d'œuvre partie fixe et partie variable définie en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
  - ♦ Annexe 01 évaluation des honoraires
  - ♦ Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

Les plis devront être, cacheté sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N° 2023  
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 3000/7000 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE AU POLE URBAIN MESSERGHINE, COMMUNE DE MISSERGHINE, WILAYA D'ORAN » (HABITAT INTEGREE 2021)

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Adressé à monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de 30 jours cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés.

La date limite de dépôt des offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 30 jours, soit le..... à 12h00

\*L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

\*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

\* Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DÉP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

\* si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LA DIRECTRICE

ANEPE N° 2331011197 Le Quotidien d'Oran 30/11/2023

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORÊTS  
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA D'EL-BAYADH

Numéro Fiscal: 099532019000726

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 03/ 2023 du 11/09/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public., la conservation des Forêts de la Wilaya d'El Bayadh informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2023 en date du 11 septembre 2023 , publie dans les journaux " بو" et " Le Quotidien d'Oran ", pour la réalisation des Travaux de construction du siège de la conservation des forêts inscrits au programme sectoriel pour l'année 2010 (réévaluation du financement accordé dans le cadre du programme pour l'année 2023) , intitulé de l'opération : « Etude, Construction et équipement du siège de la conservation des forêts » répartis en Trois lots énumérés dans le tableau ci-après :

N° lot	Désignation des travaux
03	Chauffage central
04	VRD (clôture, loge de gardien, aménagement extérieur et éclairage)
05	Acquisition et Installation du réseau téléphonique et internet

La procédure d'évaluation et analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats provisoires suivantes :

N° /Nature des travaux	Identification d' Entrepreneur	Délais de Réalisation (mois)	Note de l'offre technique	Montant du Marché (DA)	Observation
Lot n° 03 : Chauffage central	Entreprise « EURL - DJANCINE - des travaux de batiments » W d'EL BAYADH RC N° 20 B 0622345-00/32 DU 14/12/2020 N.F: 002032062234541	45 jours	35.89/50	4,287,855,60 DA	Offre qualifiée techniquement à présente un offres financière la moins disante
Lot n° 04 : VRD (clôture, loge de gardien, aménagement extérieur et éclairage)	Entreprise « EURL - BREJAA - des travaux de batiments ». W d'EL BAYADH RC N° 18 B 0622306-00/32 DU 16/05/2018 N.F: 001832062230633	80 jours	40.63/50	14,037,416,12 DA	Offre qualifiée techniquement à présente un offres financière la moins disante
Lot n° 05 : Acquisition et Installation du réseau téléphonique et internet	Entreprise « Barkane Abedkader » des travaux d'installation des reseau » W d'EL BAYADH RC N° 16 A 3124615-00/32 DU 10/12/2018 N.F: 181320101148J24	07 jours	32.67/50	3,133,865,00 DA	Offre qualifiée techniquement à présente un offres financière la moins disante

Les entreprises concernées peuvent se rapprocher de nos services dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la date de publication de cette annonce, pour prendre connaissance des procédures d'évaluation et pour soumettre toute objection ou réclamation à la Commission des Marchés Publics de la Wilaya delbayadh dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de publication de cette annonce.

Le Conservateur des Forêts de la Wilaya d'Elbayadh

ANEPE N° 2331011215 Le Quotidien d'Oran 30/11/2023

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de relizane

Daira de yellel

Commune de yellel

N° Identification fiscale : 098448255141907

## AVIS D'ATTRIBUTIONPROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N : 15/246 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementations des marchés des publics.

Le président de l'assemblée populaire communal de yellel , informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2023 Année Dans les journaux El Chabab du 29/10/2023 et Le Quotidien d'Oran du 29/10/2023 portant sur:

Réalisation du chauffage en gaz propane au écoles primaires - Lot 01 :ECOLE CHAHID KADDOUR (DOUAIDIA) - ECOLE CHAHID ADDA BENAMEUR CHIKH (BOUAZID) - ECOLE CHAHID BENNAAMAR MOHAMED (TAHAMDA 2)- ECOLE CHAHID RAHMOUNE MOHAMED (MARDJA)- ECOLE CHAHID HAMMOU BELDJILALI (OULED MAAMAR) . Lot 02 : ECOLE CHAHID MAHI ABDELKADER (MAAIA) - ECOLE CHAHID ADDA BENAMEUR CHAREF (KHRARIB) - ECOLE CHAHID SAFI MOHAMED (GRAIRIA) - ECOLE CHAHID BENADJA BELKACEM (OULED SAFI) - ECOLE CHAHID HIDRA MOHAMED (HOUAICHIA).

Lot 03 : ECOLE CHAHID HIDRA TOUATI (BOUACHIA) - ECOLE CHAHID BENDHIBA (HOUAICHIA) - ECOLE CHAHID SAADI ABDELKADER (OULED ALI) - ECOLE CHAHID BENAMEUR ABDELKADER (BENI KTHIR) - ECOLE CHAHID MEGANI BAGHDAD (OULED HMID 2).

N°	Entreprise	Montant avant correction (da)	Montant apprêt correction (da)	N° fiscale	Note technique	délai	Critère d'attribution
01	LOT01: ETP BECHIKH MUSTAFA	9.018.058,00	9.018.058,00	186480101308105	50 P	60 JOURS	Moins disant + Techniquement qualifié
02	LOT02: ETP BECHIKH HACHEMI	8.181.250,00	8.181.250,00	17548010016537404800	56 P	60 JOURS	Moins disant + Techniquement qualifié
03	LOT03 :ETP BEDROUNI SEYYID AHMED	9.477.993,00	9.477.993,00	184021100017109	66 P	60 JOURS	Moins disant + Techniquement qualifié

Conformément aux disposition de l'article 82, du décret présidentiel N° 15-246 du 16/09/2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours A La première sortie de lance auprès de la commission des marchés publics de la commune de yellel dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Le président de L'APC

ANEPE N° 2331011267 Le Quotidien d'Oran 30/11/2023

**Le plan de paix à «deux Etats»****Par Mourad Benachenhou**

Dans ce long article, Biden a décrit à quoi devrait ressembler, selon lui, l'avenir de la région – et comment la voie à suivre devrait être tracée. «Cela est clair : une solution à deux États est le seul moyen de garantir la sécurité à long terme des peuples israélien et palestinien», a écrit Biden. «Même s'il semble à l'heure actuelle que cet avenir n'a jamais été aussi lointain, la crise l'a rendu plus urgent que jamais.»

La réaction violente qu'a suscité l'opération du 7 octobre 2023 de la part tant de l'occupant sioniste que de son principal protecteur constitue un démenti clair à l'insistance qu'ont eu les ennemis du peuple palestinien de la qualifier d'acte terroriste sans lendemain.

**Une réaction violente qui dément la qualification d'actions terroristes**

On ne mobilise pas 300.000 hommes et femmes, on n'arrête pas pratiquement toute la vie économique du pays par cette mobilisation, on ne met pas toute son armée en alerte, on ne demande à son «sponsor» de déverser tout ce qu'il a de munitions disponibles, et il ne va pas mobiliser la moitié de sa force navale, s'il s'agissait seulement de riposter à une attaque terroriste. Celle-ci n'aurait exigé que quelque centaines d'hommes des services de sécurité, légèrement armés, munis de listes de «terroristes», avec leurs adresses, qu'on aurait été «pêcher», torturer, exécuter ou présenter à la justice, ou bien, à la mode sioniste, dont on aurait bombardé les domiciles, tuant au passage toute la famille, suspect, père, mère, épouse enceinte ou pas, bébés, enfants en bas âge.

**La boucherie de gaza : une preuve de panique et d'incompétence militaire**

L'ampleur des moyens mis en œuvre jette un doute même sur la crédibilité de la présentation des événements de la journée du 7 octobre par les agresseurs sionistes. De plus, le mode de riposte choisi : le massacre en masse, la destruction systématique, prouve qu'il reconnaît que cette opération n'a rien d'une banale attaque, sans conséquences, dont aurait souffert son armée, comme sa population, mais d'un véritable défi stratégique qui jette le doute sur sa capacité de maintenir la population palestinienne sous sa coupe, et de la forcer à accepter ses termes.

Cette fureur sans borne est à la fois l'expression d'un effroi devant la capacité de destruction que possède un peuple, pourtant désarmé, emprisonné, affamé, assoiffé, misérable, sans ressource.

**Washington (dpa) - Le président américain Joe Biden s'est une fois de plus prononcé en faveur de la soi-disant solution à deux États dans le conflit du Moyen-Orient et a exposé sa vision de l'après-guerre à Gaza. Dans un article d'opinion publié samedi 17 Novembre dans le Washington Post, il a également évoqué des sanctions contre les colons extrémistes en Cisjordanie. Le démocrate a une nouvelle fois critiqué «la violence extrémiste contre les Palestiniens en Cisjordanie».**

Ces autres que celles que lui, l'ennemi, accepte de lui livrer, et en même temps un aveu de faiblesse totale devant la capacité de résistance que possède ce peuple opprimé, malgré plus d'un siècle d'occupation coloniale, contre qui tous les moyens les plus brutaux ont été utilisés, et continuent à être utilisés, pour le briser et le forcer à abandonner sa lutte. L'opération militaire actuelle n'a aucun autre objectif qu'annihiler une fois pour toute cette capacité de résistance en exterminant la population dans sa totalité, en la réduisant à vivre sous les étoiles ou à quitter la terre qui lui appartient.

Le désespoir s'ajoute à la panique chez les dirigeants sionistes qui savent maintenant, de manière certaine, que le peuple palestinien n'est pas prêt à se déclarer mort, et qu'il existe en lui une capacité de résilience lui permettant de continuer le combat jusqu'à la reconnaissance de ses droits imprescriptibles sur la terre de ses ancêtres.

**La chimère du plan de paix à «deux Etats» refait surface !**

La victoire du 7 octobre change totalement la donne tant à l'échelle de la Palestine, que pour toute la région, et rend particulièrement absurdes et incongrus les accords d'Abraham, qui ont abouti au contraire de ce qu'ils visaient : forcer le peuple palestinien et ceux qui soutiennent sa juste cause à accepter la loi d'airain du «sionisme conquérant et invincible.»

De même, un chef d'Etat n'aurait pas pris la peine de rédiger, avec sa plus belle plume, un long éditorial sur le grand quotidien de la capitale américaine, éditorial où il explique comment il entend façonnailler la Palestine occupée, après la fin de la boucherie actuelle. Voici ce que rapporte, en gros, la presse internationale :

«Le président américain Joe Biden s'est une fois de plus prononcé en faveur de la soi-disant solution à deux États dans le conflit du Moyen-Orient et a exposé sa vision de l'après-guerre à Gaza. Dans un article d'opinion publié samedi dans le Washington Post, il a également évoqué des sanctions contre les colons extrémistes en Cisjordanie. Le démocrate a une nouvelle fois critiqué «la violence extrémiste contre les Palestiniens en Cisjordanie».

Dans ce long article, Biden a décrit à quoi devrait ressembler, selon lui, l'avenir de la région – et comment la voie à suivre devrait être tracée. «Cela est clair : une solution à deux États est le seul moyen de garantir la sécurité à long terme des peuples israélien et palestinien», a écrit Biden. «Même s'il semble à l'heure actuelle que cet avenir n'a jamais été aussi lointain, la crise l'a rendu plus urgent que jamais.» (agences de presse, 19 novembre 2023)

Il est évident que cet éditorial, qui a été signé par le chef d'Etat américain, et donne le point de vue d'un homme dont on ne saurait minimiser l'influence dans le cours des événements actuels et à venir, devrait être lu dans son entier, et chacun de ses mots, sans doute bien pesé, devrait donner lieu à analyse. Ce qu'on en retient, c'est une sorte de feuille de route qui justifie la grande boucherie auquel participe allégrement l'Etat dont il assure la présidence, par un «futur de bonheur et de paix», dans une «Palestine partagé entre Juifs et Arabes», dans le cadre de ce serpent de mer, qui ressort chaque fois qu'Israël fait preuve de barbarie.

Tout un chacun se souvient du fiasco de la pièce de théâtre, piteuse et calamiteuse, jouée, toute honte bue, par des dizaines de chefs d'Etat et de hautes autorités gouvernementales, à Madrid, en 1990, sous le titre de «conférence de la paix», peu de temps avant la première guerre du Golfe, il y a déjà plus de trente années de cela. Il est difficile de croire que les billets mis en vente pour la prochaine pitrerie internationale portant sur le même sujet trouveront beaucoup d'acheteurs !

Le président américain demande maintenant aux Palestiniens de lui faire confiance, et de se faire massacrer sans broncher, car il leur promet, après cette «boucherie», ce qu'ils veulent depuis plus d'un siècle : la reconnaissance de leurs droits imprescriptibles sur la Palestine historique, et l'espoir d'un Etat, même réduit dans sa superficie. On veut bien croire cet homme puissant, entre les mains duquel se trouve, non seulement l'avenir de la Palestine, mais également celui de l'humanité. Il est vrai qu'il a tous les atouts entre les mains pour imposer la solution qui lui «plaît», »

dans le sens le plus arbitraire du terme. Mais, de l'autre côté, on peut se demander si cette brusque volonté affichée de reconnaître, même partiellement, les droits du Peuple palestinien, n'est pas seulement une manœuvre du moment pour servir d'écran à la barbarie sioniste, assurer l'achèvement de ses objectifs d'extermination assurée, et éviter une révolte des «femmes et hommes de cœur», de plus en plus bouleversés par le spectacle sanguin, devenu de plus en insupportable, d'un peuple qui ne fait qu'essayer de se défendre. On est d'autant sceptique que ce même chef d'Etat a été incapable d'imposer à celui qui lui doit tout, d'accepter un arrêt momentané des hostilités, arrêt conforté par une résolution du Conseil de Sécurité. Qui ne peut pas le moins peut-il vraiment promettre le plus ?

Car, que les dirigeants sionistes le veuillent ou non : sans l'appui illimité des USA, Israël ne serait qu'une marmite dont le propriétaire ne sauverait rien y cuire, car il n'a même pas de bois pour la réchauffer ! Et il est nettement plus aisés de négocier un arrêt des bombardements que de négocier la création d'un Etat palestinien, ce qui forcerait Israël à abandonner une partie des terres qu'elle occupe illégalement, aux yeux même de cette fameuse «communauté internationale.»

**En conclusion**

Le 7 octobre 2023 est une date historique, qui marque un tournant dans l'histoire tant de la Palestine que du monde ; la tentative de la banaliser en la décrivant comme une série de faits divers est vainne ;

La violence de la réaction aux actions du 7 octobre démontre tant la stupéfaction de l'ennemi comme de ses alliés et soutien ;

Ce n'est pas une opération militaire qu'Israël mène sur le territoire de Gaza, mais une boucherie, un massacre barbare qui n'a d'autre objectif que de semer la mort et la destruction ; La remise en circulation de la chimère des «deux Etats», par la plume du chef d'Etat le plus puissant du monde, a sans doute du poids, mais ne peut être accueillie qu'avec un grand scepticisme, car, non seulement, elle intègre une justification de l'opération d'extermination en cours, possible uniquement que par la livraison d'armes et de munitions en flux ininterrompu, mais, encore plus sérieux, s'accompagne d'une incapacité à faire appliquer par Israël, tellement dépendante à l'égard des Etats-Unis, une trêve «humanitaire» pourtant soutenue par une résolution du Conseil de sécurité !

Peut-on promettre le plus alors qu'on ne peut même pas délivrer le moins ? Telle est la grande question.

# L'immortelle cause commune

**Par Mustapha Aggoun**

Dans le contexte des événements en cours en Palestine bien-aimée, on observe dans la rue arabe une vague intense de défense et d'adoption sérieuse de sa cause par les jeunes de cette nation, hommes et femmes, que le bien-fondé dans les esprits de ces jeunes est résistant à l'extinction. La dimension religieuse dans leurs esprits est également grande, non facile à effacer, et cette religion a une sacralité qui facilite la défense de cette nation et la résistance contre la violation de ses interdits, et le sacrifice si nécessaire. Cela a émerveillé le monde et a conduit les dirigeants sionistes à déclarer que les peuples sont l'obstacle insurmontable, malgré le dépassagement depuis longtemps de l'obstacle des gouvernements. L'unification derrière la Cause palestinienne crée également dans les esprits des jeunes le rêve et l'aspiration à une véritable libération qu'ils ne voient pas dans leur propre pays, surtout après les révoltes arabes et leur répression, ce qui a créé un recul dans l'esprit des aînés avant les plus jeunes, et a invoqué à nouveau, la barrière de la peur, éloignant l'espoir pas à pas. Les vents du printemps refusent de quitter leurs compagnons, comme refusent également ceux-ci, et de temps en temps, nous trouvons des événements dispersés dans les pays arabes qui réveillent à nouveau l'esprit de libération ou insufflent des espoirs, mais rapidement leur lumière s'éteint et leur trace disparaît,

sauf pour cette cause, que Dieu a portée et autour de laquelle Il a réuni les coeurs, la cause d'Al Qods et de la Palestine. Sa lumière ne s'éteint pas, sa flamme ne s'apaise pas, et son émission ne peut être égalée par autre chose, mettant ainsi les peuples et les dirigeants face à leur véritable test où les principes authentiques se distinguent des autres.

La conscience collective des jeunes de ces pays est devenue différente, et leur perception a changé par rapport à ce qu'elle était auparavant, si on la compare à la conscience collective d'avant les événements du «printemps arabe». Ces événements ont contribué à créer une nouvelle situation dans le domaine de la pensée et de la perception, et donc à former une conscience totale. Peut-être que la caractéristique qui prévaut chez beaucoup de jeunes est le manque de construction culturelle et la négligence de l'histoire et de l'apprentissage de ses leçons. L'expérience visuelle et l'observation des soulèvements populaires et du véritable changement sous leurs yeux, qui n'étaient pas anticipés, ont remanié à cela. Le remplacement des sièges du pouvoir par des individus et des mouvements sortis du sein du peuple d'une manière inhabituelle, et même si cela est renversé, la possibilité de réessayer reste une idée vivante dans l'esprit de nombreux jeunes qui ne peuvent être facilement éradiquée. Si cette génération a grandi dans une nation ca-

ractérisée par des divisions religieuses, nationales, sociales et politiques, loin de l'idée d'une nation unique et d'une cause commune, comme c'était le cas pour les ancêtres des musulmans, cela a peut-être également bénéficié à la cause de Jérusalem, qui a connu des développements importants. Ces développements ont réveillé ce sentiment restant dans les esprits de tous ses porteurs, les rassemblant dans une direction unique, les dirigeant vers sa victoire. Elle a suscité les émotions des jeunes, les a dirigés vers la question, a éveillé en eux une autre question devenue une connaissance partagée par tous.

Les bombes lacrymogènes, les balles et le sang des martyrs ont contribué à effacer l'impact des discours soporifiques appelant uniquement à une satisfaction superficielle et à l'apathie des âmes. Ils ont érigé de véritables modèles qui n'ont pas été créés par l'argent ou les médias, mais par de véritables héros qui ne sont pas dans les théâtres ou les cinémas, formant une cause unifiée non par une propagande politique ou une orientation idéologique, mais créant une véritable perception positive qui pousse vers une action positive. Cela a formé un nouveau courant, non pas au sens d'un parti politique ou d'un mouvement religieux, mais d'une révolte dans les esprits et d'une compréhension étendue. Il pourrait porter des fruits importants à l'avenir. Les médias, avec les outils de cette époque, qui

sont heureusement sortis du contrôle des régimes arabes, ont grandement aidé à la communication entre les peuples, voire entre les membres d'une seule nation, annonçant la propagation d'une grande conscience à ce sujet. Les jeunes comprennent bien que ce rôle est le leur, de communiquer, de se faire connaître. Les uns aux autres, voire de faire connaître au monde leur juste cause. Ils réalisent que cela est un outil puissant dans la sensibilisation à la question et dans son échange dans le cadre de la guerre en cours.

Celui qui examine les événements de la dernière décennie, depuis les révoltes du «printemps arabe» jusqu'à la question palestinienne qui a refait surface, constate que bien que les révoltes aient échoué à réformer les systèmes politiques, elles ont réussi à réformer les esprits. Cela se manifeste clairement dans le langage du discours, l'interaction avec les événements, l'adoption des causes, surtout par les jeunes. L'état d'esprit de contraction, de peur, d'ignorance et de faiblesse recule progressivement pour être remplacé par des mentalités de construction, de force et la tentative d'atteindre la vérité. Cela nécessitera peut-être, plus de construction, plus d'éducation et plus d'organisation pour que les jeunes puissent être un facteur difficile à éteindre dans leurs pays, mais cela se dirige certainement vers cela, devenant, de plus en plus, difficile à reculer, et les contours de l'aube que nous attendons tous commencent à se dessiner à l'horizon.

L'unique règle que l'entité sioniste n'arrive toujours pas à comprendre est : «L'occupation engendre inévitablement la résistance»

## Comprendre l'humanité depuis 1914

# L'esprit regarde les iniquités de l'Occident qui confortent Israël dans les atrocités commises à Ghaza

Par Medjdoub Hamed

1<sup>re</sup> partie

**L**a guerre, pourquoi la guerre ? La guerre existe depuis la nuit des temps ; c'est une facette de la nature humaine. Est-ce la faute aux hommes s'ils se font la guerre ? Puisqu'il le fait partie de la nature humaine, forcément ce n'est pas la faute aux hommes, mais aux relations difficiles qu'entretiennent entre eux les hommes ; ces relations relèvent de ce qu'ils sont dans le sens qu'ils sont rivaux par nature et cela fait partie de leur histoire.

Bien plus, on peut même dire que la guerre a permis de structurer le monde ; donc en permettant d'éclorer des nations, et toujours de nations plus structurées, l'histoire de l'humanité montre que la guerre, tout comme elle est dans la nature humaine, l'est aussi par nature dans la marche de l'humanité dans l'histoire.

Cependant, au fur et à mesure que l'humanité se structure solidement en nations souveraines dans le sens qu'elles se stabilisent et que les conflits ethniques, au sein de ces nations, se règlent et disparaissent permettant un vivre-ensemble naturel, le recours à la guerre se fait de plus en plus rare, voire même disparaît ne laissant que des relations économiques et commerciales pacifiques entre nations. Ne restent que les conflits anciens ou latents comme ceux qui se déroulent aujourd'hui, en particulier la guerre en Ukraine que l'on considère comme un conflit latent qui a éclaté en 2022, ou la guerre à Ghaza qui est un conflit ancien qui date depuis 75 ans, et qui n'est toujours pas réglé, et ce en raison de la situation extrêmement conflictuelle dans les régions proche et moyen-orientales.

Bien sûr, un grand nombre de conflits sont en cours dans ces régions, guerre civile au Soudan, de même au Yémen avec l'intervention de coalition de pays, en Syrie, la Corée du Nord conflit depuis l'armistice de 1953. Bref d'autres conflits existent aussi en Afrique, qui ne sont toujours pas réglés, cependant force de dire, à part ces régions et l'Ukraine, il n'y a pas de guerre dans les autres continents.

Pourtant, et c'est une réalité, les guerres, pour qu'elles ont apporté, ont joué un grand rôle dans l'évolution du monde ; on peut même dire qu'elles ont apporté le plus grand tribut à la marche de l'histoire de l'humanité.

Un véritable paradoxe que ce qu'est la guerre qui est synonyme de destructions, de pertes humaines, d'atrocités jusqu'aux génocides mais apporte aussi le renouveau de l'histoire.

Aujourd'hui, compte tenu du progrès du monde et surtout de l'avènement de l'arme absolue, et les arsenaux nucléaires que détiennent les grandes puissances, et ce que représentent ces arsenaux en termes de destruction pratiquement apocalyptiques où le temps de destruction se compte en minutes, en heures voire en quelques jours signifiant la destruction partielle ou totale immédiate d'une grande partie de l'humanité, « la propension de la nature humaine à la guerre est réellement tenue en respect précisément par ces armes apocalyptiques ». Les puissances sont désormais « mues par la raison » par le fait que les arsenaux nucléaires qu'elles ont érigés et les risques de guerre nucléaire qui pèsent sur elles leur pendent désormais comme une épée de Damoclès prête à les ramener à l'âge de la pierre.

**L**a question qui se pose aujourd'hui est de comprendre comment l'humanité est arrivée à cette structure du monde comme elle l'est aujourd'hui ? Qu'en est-il des guerres en cours aujourd'hui, principalement la guerre en Ukraine et la guerre à Ghaza ?

Pour comprendre les guerres et la marche de l'histoire, l'humanité a tellement avancé depuis le début du XXe siècle à aujourd'hui que les hommes peuvent désormais prendre conscience qu'il existe un phénomène évolutif dans les guerres ; ce phénomène évolutif n'a commencé à être réellement visible qu'avec la Première Guerre mondiale. Qu'en est-il ?

Pour savoir le sens des guerres dans l'histoire de la marche de l'humanité, partons du premier conflit mondial. Que s'est-il passé pour que cette première guerre mondiale se déclenche ? Comme le rapportent les récits historiques, la guerre a eu pour origine un événement terroriste, l'assassinat du couple héritier du trône austro-hongrois, le prince François-Ferdinand d'Autriche et son épouse la duchesse de Hohenberg, le 28 juin 1914, par un jeune nationaliste, originaire de Bosnie, Gavrilo Princip.

Après un ultimatum de 48 heures à l'encontre du



Royaume de Serbie, une des exigences étant refusée par les Serbes, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. La guerre qui devait se limiter à deux pays en conflit s'est transformée en guerre mondiale. Par le jeu d'alliances entre les grandes puissances européennes qui étaient à la tête d'empires coloniaux s'étendant sur plusieurs continents, et donc se retrouvant toutes engagées dans le conflit, la guerre déclarée le 28 juillet 1914 va durer plus de quatre années ; elle ne se terminera que le 11 novembre 1918.

Que peut-on dire de la Première Guerre mondiale qui a éclaté par un prétexte, un assassinat terroriste, qui relève plus d'un fait divers politique que d'un fait qui va changer le cours de l'histoire ? En réalité, toutes les puissances, en particulier les puissances de l'axe (Allemagne, Autriche-Hongrie), étaient poussées à la guerre.

Venue en retard dans le partage colonial à l'échelle mondiale, l'unité politique allemande ne s'est établie qu'en 1870, de même pour l'Italie, l'Allemagne réclamait de nouveaux gisements de minerais pour son industrie en pleine croissance et aussi la conquête de colonies.

La Première Guerre mondiale a été donc un passage obligé pour régler les comptes entre puissances. Les conséquences de la Première Guerre mondiale ont mis fin à trois empires, l'empire allemand, l'empire austro-hongrois et l'empire ottoman. Des pays ont été libérés, en particulier dans les Balkans : les colonies des empires allemand et ottoman passaient aux mains des puissances victorieuses, la France, l'Angleterre, le Japon... Si la Première Guerre mondiale s'est terminée par la victoire des Alliés, c'est essentiellement grâce à l'entrée des États-Unis en guerre en 1917, qui ont changé le cours de la guerre au profit des Alliés.

Dans cette guerre, on constate un processus évolutif rationnel majeur de l'humanité. Non seulement trois empires coloniaux ont été démembrés, et ont cessé d'exister, mais cette guerre va aussi agir sur les consciences des peuples colonisés. L'affaiblissement des puissances coloniales après la Première Guerre mondiale va sonner le réveil des peuples colonisés ; ils commenceront à revendiquer politiquement leurs indépendances ; de nombreux partis politiques vont naître dans les années 1920 et 1930. Une question de fond sur l'histoire : « Comment l'Angleterre est arrivé à coloniser l'Inde ? » Lorsque l'on sait que l'Angleterre ne comptait que 40 millions d'habitants, en 1914, avec une superficie de 246 690 km<sup>2</sup> en Europe alors que l'Inde qui était très éloignée comptait, à la même époque, 250 millions d'habitants et une superficie de 4,169 millions de km<sup>2</sup>. Aucune comparaison possible entre les deux pays. Exploit d'une puissance européenne ou Exploit du progrès scientifique, industriel en Angleterre dû aux deux révolutions agricole et industrielle ?

Si c'est le progrès qui a permis à l'Angleterre de coloniser ces territoires lointains, il en va de même pour les autres puissances européennes, et cela ne peut être que le progrès, car sans celui-ci, les pays européens n'auraient pu aller trop loin. La question essentielle qui se pose : « Pourquoi le progrès en Europe et non pour le reste du monde ?

L'Europe était-elle plus densément peuplée par rapport aux autres pays du monde ? Ou l'Europe était-elle plus intelligente que les autres peuples ? Et donc plus organisées ? Mais lorsque l'on regarde les guerres et les révoltes sociales qui se sont jouées en Europe, celles-ci ne se sont jouées nulle part ailleurs au monde.

On peut donc avancer toutes les explications possibles, il reste que l'Europe était en avance sur les pays du reste du monde. Pourquoi elle a été en avance ? Parce que cela a été voulu ; si cela n'a pas été voulu, l'Europe n'aurait tout simplement pas avancé.

Ce qui signifie qu'il existe un principe immanent qui ressort de la marche de l'histoire, dans le sens que l'histoire a des deuils que les hommes ne peuvent comprendre. Pourquoi ? Parce qu'ils sont eux-mêmes compris dans le jeu de l'histoire, jeu qu'ils ne font qu'exécuter parce qu'ils sont des instruments d'un Esprit dans l'histoire ; et l'Europe a été en quelque sorte un instrument de l'Esprit du monde ; en colonisant le reste du monde, elle a en fait mondialisé le monde.

Ce qui explique l'irruption des Guerres mondiales ; de par leur nécessité, elles relèvent de l'Esprit du monde. Et c'est ce qui fait avancer l'histoire ; l'humanité passe de stades en stades, mais toujours en faisant progresser l'histoire du monde selon un processus rationnel que l'on constate dans son développement, tout au long des siècles.

Aujourd'hui, le Royaume-Uni compte 69 millions d'habitants alors que l'Inde compte 1,4 milliards, aucune comparaison entre l'Inde et l'ancienne puissance coloniale qu'a été le Royaume-Uni, de même avec le Pakistan qui compte plus de 220 millions d'habitants. Vingt ans passeront, un Deuxième Conflit mondial éclatera et toujours provoqué par les puissances européennes. A la suite de cette première guerre mondiale, une crise mondiale éclate préparant la Deuxième Guerre mondiale. La crise économique qui a éclaté, en 1929, aux États-Unis n'est en fait qu'une crise qui entre dans le processus évolutif du monde.

Nombre d'historiens, d'économistes en Occident ont cherché à expliquer pourquoi cette crise économique mondiale a fait irruption en 1929 aux États-Unis. En fait, par les événements même qui se sont passés, sur le plan économique, comme des millions de produits qui n'ont pas été vendus et ont été jetés à la mer - 80 millions de sacs de café, par exemple, des milliers de voitures invendus jetés à la casse, les huiles, etc. et

la crise qui a éclaté aux États-Unis s'est étendue à l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud... - ne prouve qu'une chose : l'extrême faiblesse de la consommation mondiale.

Pourquoi ? La réponse est simple : plus des deux tiers de l'humanité qui étaient colonisés ne comprenaient pas dans la consommation mondiale ; des pays colonisés, les richesses naturelles de leurs terres (mines, etc.), en grande partie étaient transférées aux métropoles des puissances coloniales, auxquelles il faut ajouter leur force de travail presque gratuites, ces peuples vivant dans une extrême pauvreté.

Un déséquilibre flagrant au regard des formidables progrès industriels qui venaient de se faire jour au début du XXe siècle, montrant l'impossible situation de la consommation mondiale. La crise économique de 1929 n'a été finalement que la sanction de l'écart économique des métropoles des pays occidentaux coloniaux et les pays du reste du monde vivant dans l'extrême pauvreté, et absents dans la consommation mondiale.

Précisément, les conséquences qui vont surgir de cette situation de crise mondiale, la mise en place de zones monétaires (zone franc, zone dollar, zone livre sterling), ne vont pas régler le problème économique entre les puissances, tout au plus à chercher à protéger leurs économies respectives. Mais l'événement majeur marquant cette crise a été la formidable hausse du chômage aux États-Unis ; le nombre de chômeurs qui était de 4 millions en 1930 est passé à 12 millions en 1932, soit 25% de la population active américaine ; cette hausse du chômage s'est étendue à l'Europe, mais c'est surtout en Allemagne où les chiffres du chômage ont été « catastrophiques », 43 % en 1932, avec 6 millions d'Allemands sans emploi ; une situation extrêmement grave sur le plan social en Allemagne ; le paradoxe de cette crise est qu'elle a permis au parti nazi de prendre le pouvoir en 1933.

A suivre

\*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective.

Publicité

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE BIR EL DJIR

COMMUNE DE BIR EL DJIR

### ANNONCE DE LA CORRECTION DE L'INTITULE DE PROJET

nif.....en attente

Le Président de L'A.P.C de BIR EL DJIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération suivante :

### REHABILITATION DU STADE EN GAZON SYNTHETIQUE ECOLE MEGLALI ET GALA SIDI EL BACHIR

(LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE)

pour la correction de l'intitulé de projet lancé comme suit :

### REHABILITATION DU STADE COMMUNALE EN GAZON SYNTHETIQUE EN FACE DE

L' ECOLE MEGLALI ET GALA SIDI EL BACHIR

(LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE)

BIR EL DJIR Le :

Le président d'APC DE BIR EL DJIR

ANEPA N° 2331011281 Le Quotidien d'Oran 30/11/2023

# Gérer les communes comme des entreprises, est-ce possible ?



Par Cherif Ali

**I**es walis, parce qu'ils sont les premiers responsables au niveau local, n'ont pas, majoritairement, réussi le développement économique espéré malgré la levée de tous les obstacles, notamment le foncier ! Est-ce à dire qu'ils doivent porter le chapeau, alors que les présidents d'APC, qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leur salaire et de l'apport non négligeable de plus de 5.000 cadres entre ingénieurs et architectes, vont se tirer indemnes de ce désastre économique ?

Rappelons que le Premier ministre d'alors avait insisté lourdement lors de la dernière rencontre gouvernement-wali sur cet aspect ; il avait parlé de la nécessité de l'établissement de «contrats de performance entre les maires et les walis».

Les uns et les autres sont, en principe, tenus de rendre compte, non seulement des taux de consommation des crédits, mais aussi et surtout de la valeur ajoutée en matière d'investissement, de postes créés en matière d'emploi, de ressources propres valorisées et de nombre de problèmes réglés. Un sacré défi pour des responsables locaux habitués aux ordres du pouvoir central et, surtout, à dépenser sans compter !

**L**e temps n'est-il pas venu pour ces derniers de faire face, seuls, à toutes les dépenses budgétaires ? Ne doivent-ils pas réfléchir et trouver comment innover et gérer leur budget ?

Loin des subventions d'équilibre octroyées jusque-là très généreusement par les pouvoirs publics ! Il faudrait pour cela, crise oblige, rogner sur les budgets, reporter des projets non prioritaires et surtout chercher de l'argent pour investir et créer de l'emploi localement.

L'État, à l'évidence, n'est plus en mesure de supporter, à lui seul, les charges des collectivités locales, comme cela a été le cas jusqu'à présent !

Les pouvoirs publics n'ont pourtant pas éco-

nomisé leurs efforts pour renforcer les financements propres des communes, en peine perdue, sommes-nous tentés de le dire, dès lors que ces dernières restent excessivement dépendantes du budget de l'État.

Plus de la moitié d'entre elles, soit 62%, sont déficitaires, alors que les communes les plus riches ne représentent que 7% de l'ensemble des APC. Quant au reste, elles « vivotent » comme elles peuvent, et le service public s'en ressent bien sûr !

Du côté de l'administration du MICL, on le répète à l'envi, les communes vont souffrir cette année pour cause de crise, et plus précisément à cause de la baisse du taux de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), ce qui va impacter gravement leur trésorerie.

En valeur absolue, c'est une perte de près de 80 milliards de dinars pour l'ensemble des communes !

Pour la précision, rappelons que 58% des recettes communales proviennent de la TAP, 35% de la TVA et que les autres impôts ne représentent que 4% de la fiscalité locale. Du côté du ministère de l'Intérieur, on a toujours parlé de nouvelles mesures visant à faciliter le recouvrement des impôts, comme la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères; on évoqué même la possibilité d'engager des huissiers de justice ou de mettre en place des équipes spécialisées pour assurer ces recouvrements qui sont dus aux impôts. On a parlé aussi des négociations avec le ministère des Finances pour voir dans quelle mesure on peut donner de nouvelles prérogatives en la matière aux élus, ou comment faire pour que des cimenteries et autres carrières d'agrégats implantées, par exemple, à Meftah ou à Tissemsilt puissent profiter aux communes où elles sont implantées.

Des vœux pieux, peut-être pas connaissant le ministre de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagement du territoire qui semble décidé de secouer le cocotier !

A propos de ministre, rappelons que l'ancien ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Zerhouni, se plaisait à le rappeler. « La véritable réforme à faire dans les collectivités locales, réside dans la réforme des finances et de la fiscalité locales ».

En son temps, il estimait qu'"il ne servait à rien de confier à une commune trop d'attributions si elle ne disposait pas de ressources ou n'en n'était pas capable d'en mobiliser; des APC, a-t-il ajouté, disposent, pour certaines, de ressources patrimoniales très importantes, mais peu d'entre elles font l'effort de les récupérer ou de les valoriser".

Un chiffre pour illustrer ce propos : le rendement des biens immobiliers des communes ne dépasse pas les 7% des ressources locales !

Pour l'heure, le budget de fonctionnement des communes explose, tout comme leur masse salariale. Les élus, pour ceux qui n'ont pas d'affaires en justice, sont contestés par leurs pairs ou, pour certains, sont en opposition avec le wali. Le maire boycotte les réunions du chef de l'exécutif et la bonne marche s'en ressent et le développement aussi.

L'on se rappelle de Constantine, cette commune qui était dotée d'une manne financière de près de 7 milliards de dinars, mais n'arrivait toujours pas à mettre à profit cet argent, ainsi que celui qu'elle tirait des 3.200 biens lui appartenant et dont les loyers étaient estimés à 15 milliards de dinars; seuls 2,8 milliards sont recouvrés, selon le wali de l'époque ! Cela avait fait réagir le ministre de l'Intérieur d'alors qui a fait état de son ressentiment aux walis de l'ouest du pays qu'il avait regroupés sous son égide.

Et les chiffres relevés dans la presse à l'occasion de ce regroupement faisaient froid dans le dos : le taux de réalisation de PCD de ces wilayas n'avait atteint que 5,3%. Au niveau national, il n'était que de 7,3% ! Ces chiffres aujourd'hui sont autres, sinon il y a de quoi désespérer de nos gestionnaires locaux.

Mais sinon à quoi faudrait-il s'attendre des réformes à venir ?

Peu d'informations ont circulé, par exemple, à propos des codes de la commune et de la wilaya. On croit savoir que cela touchera essentiellement, voire exclusivement, le domaine économique. L'on a évoqué l'importance à accorder au rôle économique des communes à l'effet de permettre l'émergence d'une « véritable » économie locale qui constitue un « des fondements du développement et de la croissance économique de notre pays ». Les élus auront dans ce sens une large manœuvre

pour participer au développement local à travers notamment « la création des zones d'activité et le lancement de projets créateurs d'emplois et de richesse ».

Sur le plan législatif, les maires n'auront plus à se plaindre de blocages administratifs. Il leur appartient d'innover en la matière pour améliorer les conditions de vie des citoyens de leur localité, mais certainement sous l'œil de l'administration, qui veillera sur le respect des procédures réglementaires. La libération des initiatives est évidente si on parle de la révision des textes régissant les collectivités locales, mais la décentralisation absolue du pouvoir de décision attendra encore. Un élargissement des prérogatives des présidents d'APC, de sorte que la commune devienne le centre de décision au niveau local, et une dé penalisation « effective » de l'acte de gestion constituent, par ailleurs, les deux conditions essentielles pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur le plan local et national.

**E**n théorie, une libération de l'initiative locale contribuerait à l'amélioration du vécu des populations locales, mais il y a des conditions à remplir par les élus locaux, eux-mêmes, dont la compétence et l'intégrité notamment. Deux critères qui n'ont pas toujours été remplis lors des précédentes mandatures; il n'y a qu'à voir le nombre d'élus poursuivis devant les tribunaux ou condamnés à des peines privatives de liberté pour s'en rendre compte.

Toutefois, il faut rappeler cette vérité : les communes ne disposent pas, contrairement à ce qu'on pense, du pouvoir fiscal. Elles sont tributaires de la redistribution de la fiscalité ordinaire par le biais du Fonds commun des collectivités locales, qui s'est transformé entre-temps en Caisse de garantie des collectivités locales, tout en gardant ses vieilles habitudes et sa frilosité légendaire.

Il y a aussi ces inadéquations entre cette redistribution et les missions attribuées aux communes, dont la plupart trouvent d'énormes difficultés pour financer des projets et surtout à prendre en charge l'entretien des établissements scolaires et autres centres de santé. Mais sinon est-il possible de gérer les communes comme des entreprises ?

Selon les experts, il faut arrêter de croire que les communes, en Algérie, ont des vertus « créatrices de valeurs » tout comme les entreprises, dès lors que ce ne sont pas les mêmes règles commerciales, comptables et juridiques qui les régissent !

Elles ne disposent également ni de l'expertise ni du professionnalisme des entreprises et de leurs gestionnaires. Et donc la vision prospective d'un maire gérant sa commune comme une entreprise économique apparaît comme utopique au regard des difficultés listées supra.

À moins que les urnes à venir, ne nous surprennent avec l'émergence d'une génération de maires « entrepreneurs » qui viendront booster l'économie locale à travers la création de richesses et d'emplois, si rares en ces temps de crise !

Et avec cette condition sine qua non : un élargissement des prérogatives des présidents d'APC, de sorte que la commune devienne le centre de décision au niveau local, et une dé penalisation « effective » de l'acte de gestion qui constituent les prérequis pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur le plan local et national. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait prévenu que « le citoyen est l'alpha et l'oméga de ce pays », c'est une ligne rouge. Pour conclure, revenons, d'un mot, sur cette décision du président de la République.

Des responsables locaux coupables de mauvaise gestion et de tricherie ont été limogés en août 2020. « Ces comportements n'ont pas leur place dans l'Algérie nouvelle », avait mis en garde Abdelmadjid Tebboune. Près de quatre ans après, ce sont ces mêmes comportements qui sont la cause du limogeage du wali de Relizane et de certains responsables locaux.

Désormais, tout le monde est averti, pas de circonstance atténuante pour ce genre de graves manquements !

# La ZLECAF, une opportunité pour renforcer la diplomatie économique algérienne

**Dans l'actuel contexte économique algérien et africain d'une manière générale, voire continentale, la nouvelle vision africaine consiste à réaliser une intégration qui était depuis longtemps et toujours la préoccupation des Etats africains.**

Par Noureddine Mebarki\*

Cette intégration doit être basée et fondée sur des principes notamment la transparence, la confiance et la solidarité. Cet article contribue à proposer de mettre en évidence la nécessité d'accorder une plus grande importance au développement économique national pour l'Algérie et continental pour l'Afrique, à travers l'élaboration d'une vision stratégique globale comme préalable à la mise en œuvre d'un plan de développement interafricain. A ce titre, l'accord de la ZLECAF (Zone de Libre-Echange Continentale Africaine) représente une opportunité pour l'Afrique afin de réaliser l'intégration économique, et pour l'Algérie de redynamiser l'économie nationale, et assurer une reprise économique qui s'avère nécessaire mais difficile dans un temps de crises. Ces crises économiques, à l'exemple du covid-19, la guerre en Ukraine et dernièrement la guerre de Gaza, les crises politiques dans certains pays africains, qui ne cessent d'affaiblir l'économie africaine et mondiale.

D'abord et avant tout, il est nécessaire de préciser que cette vision africaine ne peut être réalisée sans l'élaboration d'une stratégie destinée à relever les défis et promouvoir les relations économiques et les échanges commerciaux. A cet effet, les Etats africains ont pris la décision de relever les défis et faire face aux obstacles, à leur tête l'instabilité sécuritaire qui empêche la réalisation de cette intégration économique, à travers la création d'un accord dit « ZLECAF » (Zone de Libre-Echange Continentale Africaine).

L'Algérie avec sa diplomatie économique basée sur des éléments tels que : sa situation géographique stratégique, ses capacités et potentiels naturels et humain. Se présente comme un membre actif et acteur principal de la réalisation de cette intégration.

L'Afrique, depuis longtemps est à la recherche d'une intégration économique, plusieurs initiatives visant à appuyer la coopération économique régionale ont été engagées. A l'exemple de plusieurs CER (Communautés Economiques Régionales), commençant par le traité instituant la CEA (Communauté Economique Africaine) adopté en 1991 par les membres de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) créée en 1963. L'idée fondamentale était d'établir la CEA en renforçant les CER existantes et en instituant d'autres groupements économiques afin de couvrir le continent dans son ensemble(1).

La ZLECAF n'est qu'un projet phare parmi d'autres prévus dans l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Cet agenda est le plan de développement de l'Afrique qui vise à réaliser un développement socio-économique inclusif et durable sur une période de 50 ans. Le continent compte concrétiser cet objectif par la réalisation de cinq plans décennaux de mise en œuvre(2).

L'accord de la ZLECAF a été signé à Kigali (Rwanda) le 21 mars 2018, lors du Sommet extraordinaire de l'UA, et lors du 12<sup>me</sup> sommet extraordinaire de l'UA, qui s'est tenu à Niamey (Niger), le 19 juillet 2019, mais en réalité, cet accord est entré en vigueur pour les 24 pays africains qui l'ont signé et ratifié le 30 mai 2019. Les chefs d'Etat ont officiellement lancé la zone de libre-échange continentale africaine(3).

L'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) a laissé la place à l'UA (Union Africaine) dont le but est de s'avancer vers une intégration approfondie du continent à travers la création de plusieurs comités techniques spécialisés. L'un de ces comités se charge du commerce, des

douanes et de l'immigration. En 2006, l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA a pris la décision de suspendre la reconnaissance de nouvelles CER. Aujourd'hui, huit CER sont reconnues par l'UA. En juin 2015, l'UA a ouvert les négociations en vue d'un Accord portant création la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui a été ratifié le 21 mars 2018(4). La ZLECAF en tant que moteur de la croissance et du développement durable, vise à accélérer le commerce intra-africain en renforçant la voix commune et l'espace politique de l'Afrique. En conséquence, la cet accord jette les bases d'une union douanière à l'échelle continentale(5). La ZLECAF est un marché unique libéralisé pour les marchandises et les services afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063(6).

## OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA ZLECAF

Les objectifs de l'accord de la ZLECAF tels quels sont énoncés dans l'article « 4 » sont : -Élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises - Libéralisation progressive du commerce des services - Coopération entre les Etats membres en matière d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de politique de concurrence - Coopération dans tous les domaines liés au commerce - Coopération dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges - Etablissement d'un mécanisme de règlement des différends - Etablissement et maintien d'un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la ZLECAF.

En ce qui concerne le commerce des marchandises, les Etats membres se sont engagés à libéraliser substantiellement tous les échanges en éliminant les droits de douane sur 97% des lignes tarifaires sur une période donnée. Les 3% de lignes tarifaires restants sont des produits qui sont exclus de toute réduction tarifaire(7). Quant aux principes, la ZLECAF est régie par les principes suivants(8) (a) action conduite par les États membres de l'Union africaine ; (b) les Zones de libre-échange (ZLE) des CER comme piliers de la ZLECAF ; (c) géométrie variable ; (d) flexibilité et traitement spécial et différencié ; (e) transparence et diffusion de l'information ; (f) préservation des acquis ; (g) traitement de la nation la plus favorisée (NPF) ; (h) traitement national ; (i) réciprocité ; (j) libéralisation substantielle ; (k) consensus dans la prise de décision ; (l) prise en compte des meilleures pratiques au sein des CER et dans le cadre des conventions internationales applicables à l'Union africaine.

## L'ALGÉRIE DANS LA ZLECAF

Au cours des deux dernières décennies, le boom des hydrocarbures a permis à l'Algérie de progresser sur le plan du développement économique et humain. Le pays a pratiquement apuré sa dette multilatérale en 2008, investi dans des projets d'infrastructures propices à la croissance économique et mis en place des politiques sociales à caractère redistributif qui ont contribué à faire reculer la pauvreté et à fortement améliorer les indicateurs de développement humain(9). La ZLECAF est un choix stratégique pour l'Algérie, et surtout une opportunité pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures qui dominent l'économie nationale. A l'instar des accords économiques tels que : l'accord avec l'union européenne ; l'accord avec la Tunisie ; et l'accord de la grande zone arabe de libre échange (GZALE), l'Algérie a opté pour un autre et nouveau accord dans un cadre purement continental, la ZLECAF. En conséquence, la hausse continue des prix des hydrocarbures a générée une nette amélioration des équilibres macroéconomiques. Le solde de la balance commerciale est passé d'un déficit de 9,4% du PIB en 2020 à un surplus de 0,7% en 2021, sous le coup d'une augmentation de 70% des recettes d'exportation des hydrocarbures(10). Ce qui signifie que les hydrocarbures constituent l'épine dorsale de l'économie algérienne jusqu'à présent.

Le commerce extérieur constitue l'un des principaux piliers de développement économique en Algérie, est un élément clé de la réalisation des plans de développement dans les domaines de



l'investissement, de la production et de la consommation. D'après les statistiques de l'Office Nationale des Statistiques (ONS) Les exportations du 1er trimestre 2022 se sont élevées à 1831,8 milliards de DA contre 1025,2 milliards de DA au cours du 1er trimestre 2021 soit une hausse de 78,7% en valeurs courantes par rapport au 1er trimestre 2021. Alors que Les importations se sont élevées à 1395,2 milliards de DA au 1er trimestre 2022 contre 1202,2 milliards de DA au cours de la même période 2021, soit une hausse en valeurs courantes de 16,1% par rapport au 1er trimestre 2021. L'ONS note que durant la période des neuf mois 2022, les prix à l'exportation de marchandises connaissent une forte augmentation de 85,4% par rapport aux neuf mois de l'année 2021. En terme de valeur, Les exportations du 1er trimestre 2022 se sont élevées à 1831,8 milliards de DA contre 1025,2 milliards de DA au cours du 1er trimestre 2021 soit une hausse de 78,7% en valeurs courantes par rapport au 1er trimestre 2021.

Ces statistiques montrent clairement que l'Algérie peut bénéficier de cet accord de la ZLECAF en ouvrant une nouvelle porte économique vers l'Afrique. Ce nouveau marché est prometteur pour l'Algérie, et pour plusieurs raisons, notamment sa situation géographique, ses richesses naturelles, son potentiel humain et financier aussi.

## ZLECAF OU GZALE

La Grande Zone Arabe de Libre-Echange présente de sa part un marché important pour l'Algérie, alors que la balance commerciale de l'Algérie avec les pays de l'accord, elle a balancé entre excédent et déficit, en dépit de la croissance positive des exportations algériennes vers les pays arabes, depuis son adhésion à cet espace commercial. La moyenne des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays arabes depuis 2009 (année de son adhésion à la GZALE) jusqu'à 2022, a atteint 4,7 milliards de dollars par an(11).

La ZLECAF est un marché trois (03) fois plus grand que la GZALE en terme de pays (18 pays GZALE et 45 pays ZLECAF à présent), de superficie et de population, ces indices présagent d'une part de grandes opportunités que va offrir la ZLECAF aux marchés Algérien et Africain. D'autre part, elle va pouvoir attirer un nombre important d'investisseurs locaux et/ou étrangers. Les contraintes au sein de la GZALE sont nombreuses et de natures différentes. Pour l'Algérie le problème de l'origine des marchandises a toujours été une contrainte qui ralentit les échanges, porte atteinte au principe de la confiance, et peut mettre en difficulté l'avenir de cette zone. Ce point (l'origine) plus particulièrement peut se présenter comme un obstacle pour l'Algérie, notamment en ce qui concerne la relation de certains pays africains membres de la ZLECAF avec l'Etat hébreu.

L'ambition principale de l'Algérie est de mettre à profit ses atouts géographiques et en matière premières, pour devenir un leader économique africain tout en profitant de ses accès au marché européen. Sur fond de concurrence régionale et de menaces sur la stabilité dans le Sahel, y finance des projets de développement, notamment une route avec la Mauritanie et une banque de l'union algérienne (Algerian Union Bank) dernièrement inaugurée. Elle cherche à renforcer la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF), qui ne représente qu'un faible volume commercial, en raison de barrières juridico-administratives et logistiques(12).

L'Algérie a mis en place des dispositifs et des mesures afin d'intensifier les initiatives de diversification, améliorer le climat des affaires et appuyer les entreprises exportatrices dans leur démarche de conquête des marchés étrangers à l'exemple de la promulgation de la nouvelle loi d'investissement (22-18), la création des autorités de régulation et du relance économique comme la CRE (Conseil du Renouveau Economique Algérien). En conclusion, on peut dire que théoriquement l'accord de la ZLECAF représente une véritable opportunité et une vision stratégique qui permettra sans doute de réaliser l'intégration économique africaine. Mais, cela ne signifie pas que cette intégration sera concrétisée à travers la signature et la ratification de l'accord, et l'élaboration de quelques guides pratiques. Compte tenu de la situation économique de l'Algérie et de l'Afrique d'une manière générale. Le pays et le continent ont vraiment besoin de cet accord, afin de valoriser leurs ressources naturelles, commercialiser leurs produits, faire circuler facilement et rapidement leurs marchandises et redynamiser leurs économies. Dans ce cadre, un travail considérable et des efforts énormes doivent être fournis par les Etats parties, commençant par l'étude et la réalisation des projets, voire des mégaprojets considérés comme l'infrastructure de l'accord « ZLECAF » tels que la construction des routes et chemins de fer pour le transport ; la création des zones franches, La création d'une banque de données africaine pour faciliter l'échange des informations entre les pays membres de la ZLECAF, renforcer la chaîne logistique de transport, etc.

\*Fonctionnaire d'Etat

### Référence:

- 1). 4) CreekBuyongeMirito, La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine: historique aperçu et rôle de la douane.
- 2). 5). 7) Union Africaine, Deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de l'agenda 2063, Février 2023.
- 3)En vertu de la Décision Assembly/AU/Dec.714 de la 32ème session ordinaire de la Conférence, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), les 10 et 11 février 2019, et disposant de tenir spécifiquement ce 12<sup>me</sup> Sommet extraordinaire pour célébrer le premier anniversaire de la signature de l'Accord (qui a eu lieu lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali le 20 mars 2018).
- 8) Article « 3 » de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.
- 9) Article « 5 » de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.
- 10). 11) La Banque Mondiale en Algérie.
- 12) Algérie Presse Service, article, 23 Octobre 2022.
- 13) Ambassade de Suisse en Algérie, Rapport économique 2023 Algérie, Mai 2023.

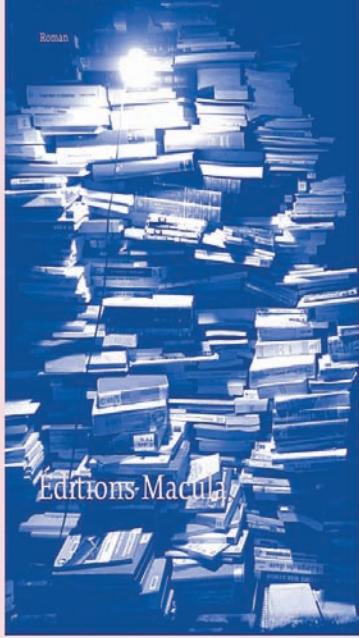
# ÉCRIVAINS... EN «ROUE LIBRE»



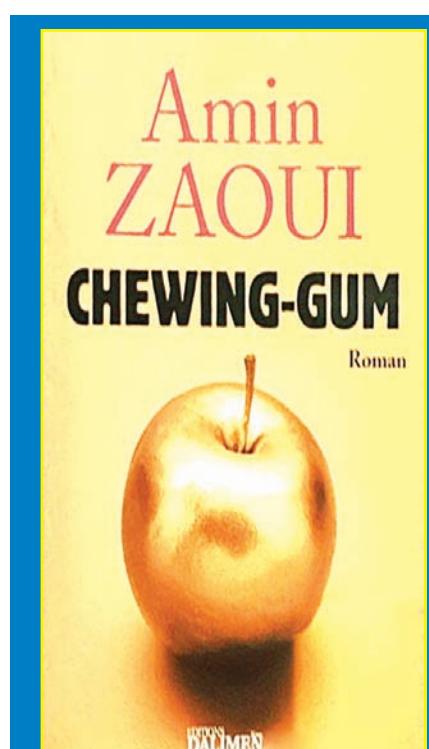
**MédiaTIC**  
Par Belkacem  
Ahcene-Djaballah  
**Livres**



Mustapha Benfodil  
*Terminus Babel*



**TERMINUS BABEL.**  
Roman de Mustapha Benfodil.  
Editions Barzakh,  
Alger 2023, 272 pages, 1200 dinars



**CHEWING-GUM.**  
Roman de Amin Zaoui.  
Editions Dalimen,  
Alger 2023, 225 pages, 1 400 dinars

Chaque année, en France, des machineries broient environ 100 millions de livres. 100 millions, ce qui représente le cinquième des 500 millions de volumes fabriqués annuellement dans le pays. Pour un écrivain, c'est là une incomparable tragédie... car ce sont-là des ouvrages soit invendus, soit détériorés, soit ne trouvant pas (ou plus) preneurs au niveau des marchés extérieurs, soit..., en tout cas inutilisables bien qu'utiles quelque part,... et ce n'est pas demain la veille que le numérique résoudra le problème.

Ceci dit pour l'Ecrivain qui voit les exemplaires de son (chef-d') œuvre aller au pilon. Lui qui a marché des kilomètres avant d'être un livre... car «marcher, c'est écrire un livre»... c'est faire «marcher les turbines», c'est «ramasser sur le trottoir des pépites de malice et de sagesse»...

Pour le livre lui-même (un exemplaire pris comme modèle), c'est aussi une tragédie... et c'est cette tragédie couplée (écrivain-livre) avec, pour témoin, le lecteur, que raconte l'auteur.

L'histoire ? Un livre («K'tab»), qui tient du roman allégorique, lui-même racontant l'histoire d'un livre étrange, un livre indestructible, contenant une somme astronomique de connaissances, d'informations, sans avoir de réponse à tout) qui raconte sa «descente aux enfers», toutes ses angoisses, en compagnie de bien d'autres, du fond d'une remise d'une grande bibliothèque, fréquentée bien plus par les rats et un vieil archiviste que par les lecteurs, en attendant d'être envoyé au «pilon»... c'est-à-

dire à la destruction et à un possible recyclage (en cartons pour œufs, en Pq...) Il raconte aussi son passé glorieux, alors auparavant si recherché, si aimé, si caliné en salle de lecture d'une grande bibliothèque. Il raconte, en parallèle, tous les efforts et les difficultés, toute la vie de l'auteur... un Écrivain total.

**L'Auteur :** Né en 1968 à Relizane. Journaliste reporter (*El Watan /Quotidien*). Auteur de nouvelles, poèmes et pièces de théâtre. Déjà quatre romans («Zarta», «Les Bavardages du Seul», «Archéologie du chaos (amoureux)», «Body writing. Vie et mort de Karim Fatimi, écrivain, 1968-2014»), tous parus aux éditions Barzakh

**Extraits :** «Qu'est-ce que naître pour un livre ? Est-ce le moment où surgit le premier mot, la première phrase, l'incipit ? Ou bien quand je pris la forme d'un manuscrit achevé ? Ou encore quand l'Ecrivain consentit enfin à m'éjecter une fois pour toutes de son esprit tourmenté et à m'envoyer à son éditeur» (p 21), «Les livres n'ont pas de lèvres. Aucun son ne sort de leur gorge. Et pourtant, ils parlent. Ils parlent la langue des chuchotements émettant des ondes discrètes que seuls les soufis, les fourmis et les rats de bibliothèques peuvent entendre» (pp 33-34), ««K'tab» contenait, certes, une somme astronomique de connaissances, d'informations, mais il ne prétendait pas avoir réponse à tout. Il faut se méfier des hommes «d'un seul livre» (189).

**Avis** Une gymnastique (excellente-  
ment maîtrisée) des mots et des

l'eau de la mer oranaise», «Ghirane Maricane» durant la guerre de Libération nationale... .

-Mais, aussi, des produits : La Cuvée de Mascara, Hamoud Boualem, Coca cola, la prostitution généralisée au douar, le système politique, la corruption... et, bien sûr, au centre du récit, présent-absent, l'incontournable chewing-gum importé par les soldats américains avec le débarquement durant la Seconde Guerre mondiale, la «gomme à mâcher magique»... fascinant la population par son arôme et son goût de menthe... et que l'on chante du matin au soir, sans arrêt

**L'Auteur :** Professeur de littérature moderne et comparée (Université d'Alger), écrivain bilingue et auteur de plusieurs romans dont certains ont été traduits en plusieurs langues et adaptés au cinéma et au théâtre.

**Extraits :** «Oran s'enfonce dans la rigidité d'une religiosité politique et fanatique à une vitesse épouvantable. Au fur et à mesure que l'islam politique s'accroît, la spiritualité et la haine d'autrui s'enracine» (p 107), «J'ai éclaté de rire en regardant la bouteille de gazouz Hammoud Boualem et pour la première fois j'ai sen-

phrases qui vous transporte dans le monde intérieur, si ignoré même par les plus grands lecteurs, du livre. Une écriture originale qui interpelle. Le tout dans une langue accessible... à tous. Un auteur à la vaste érudition et à l'imagination sans bornes... peut-être le plus brillant de sa génération. Bref, un «artiste total», entièrement «habité» !

**Citations :** «On n'habite pas une ville si on n'est pas habité par cette ville» (p 54), «Bab el Oued est une ville dans la ville... plus qu'un quartier. Bab El Oued est une langue» (p 55), «L'Ecrivain m'écrit et moi j'écris l'Ecrivain» (p 58), «Question existentielle : un exemplaire est-il le même livre ? Si les humains eux-aussi devaient être dupliqués, seraient-ils parfaitement interchangeables ? Les hommes seraient-ils juste des exemplaires ?» (p 71), «C'est la porte du mystère qui vous fait entrer dans le livre. Sans mystère, il n'y a pas de roman, pas de film, pas de drame, pas de peinture... Plus d'art» (p 80), «La liberté : carburant essentiel à toute entreprise de création, de réenchantement d'un lieu éteint» (p 156), «Les hommes ont créé la langue pour ériger des mondes, corriger les fautes de la création et raconter de beaux mensonges à leurs enfants» (p 237), «Les mots, mis bout à bout, portent le doute, le changement. Il ne faut surtout pas que les mots entretiennent l'utopie d'une autre forme de vérité, de chemins insoupçonnés, d'un autre lieu de la pensée» (Tahar Djaout cité, in «Le dernier été de la raison, Le Seuil 1999» (p 249)

ti que j'avais une patrie ! ... Le pays avec sa grande révolution se cache derrière une bouteille de gazouz» (p 119)

**Avis** Un roman déroutant, très «chewing-gum», certainement. Hallucinant ? Peut-être ! Le style Zaoui.

**Citations :** «La femme fait l'amour d'abord par les yeux ! La jouissance habite les yeux !» (p 34), «Toute déclaration d'amour commence par un regard braqué sur les doigts et non pas par des mots échangés d'un texte théâtral sourd» (p 40), «On fait la guerre pour la gagner et non pas pour qu'elle dure toute l'éternité. La guerre n'est pas un métier, elle est un accident mortel» (p 44), «Celui qui épouse une belle femme a besoin de plus d'une paire d'yeux pour la surveiller !» (p 71), «Y a-t-il une distance entre le jeu sur scène et le jeu dans la vie quotidienne ? La vie n'est pas une pièce théâtrale !» (p 97), «La jalouse des hommes est plus ravageuse que celle des femmes» (p 115), «Une femme ne cache pas une autre ! Les femmes ne sont pas des trains. Elles sont des rails !» (p 134), «La religion est un capital majeur pour les politiciens de ce pays. L'Islam est un fonds de commerce inestimable dans notre pays» (p 197)

## Touchées par le dernier séisme Des instructions pour la restauration de sept écoles à Boufatis

J. Boukraa

Touchés par un séisme qui a frappé la commune de Boufatis il y a quelques mois, des établissements scolaires et d'autres infrastructures seront réhabilités. Lors d'une visite effectuée mardi au niveau de cette commune, le wali d'Oran a visité quelques structures ayant subi des dégâts à cause du séisme dont une école primaire et un collège, soulignant l'importance de leur restauration. M. Sayoud a inspecté l'école Besdjarri Hanifi à Boufatis.

Il a donné des instructions claires pour la reconstruction des salles de classe, la rénovation des logements d'astreinte, l'amélioration des installations sanitaires et la démolition des salles classées menaçant ruine par la Commission technique de contrôle des constructions (CTC). De plus, il a

annoncé des travaux de restauration et de rénovation pour sept autres écoles situées dans la municipalité de Boufatis.

La visite du responsable exécutif s'est étendue à l'établissement d'enseignement moyen Ibn Mekhlouf Ben Baki. Des instructions ont été données à la directrice des équipements publics pour la réhabilitation de cet établissement. Cela inclut la rénovation des cours, la peinture de l'établissement et l'aménagement des espaces verts par l'EPIC Oran Vert. Le responsable de l'exécutif a annoncé qu'en réponse aux besoins urgents, des mesures substantielles ont été prises pour rénover et moderniser les infrastructures éducatives touchées. Les bâtiments abritant le siège de la Gendarmerie nationale touché également par le séisme et devenu une menace pour les citoyens ont aussi été visités par le wali

dans le but de trouver une solution immédiate à ce problème.

Le wali a indiqué que «dans le cadre de l'effort continu visant à améliorer les conditions d'apprentissage, des réalisations significatives ont été accomplies pour surmonter les défis, en particulier le problème de la surcharge dans plusieurs régions de la wilaya d'Oran». D'autres lacunes sont actuellement en cours de résolution en collaboration avec les responsables des communes et des daïras, en coordination avec la commission de l'éducation et de l'enseignement de l'APW. Le wali a instruit les responsables locaux pour prendre en charge de manière optimale la situation des écoles en allouant une enveloppe budgétaire importante. Ces fonds seront dédiés aux opérations de rénovation et de restauration des infrastructures éducatives.

### USTO et Bethioua

## Vers la réalisation de deux hôpitaux spécialisés

La wilaya d'Oran a bénéficié de l'inscription de deux projets de réalisation d'un hôpital pour les pathologies liées à la tête et au cou et un autre pour les maladies allergiques et respiratoires, a-t-on appris mardi du wali d'Oran, Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra d'Oued Tlèlat, le wali a indiqué que le premier projet concerne un hôpital de 60 lits spécialisé dans les pathologies de la tête et du cou, qui sera réalisé au chef-lieu de la wilaya, à proximité du groupe d'hôpitaux à l'USTO. Le deuxième hôpital concerne les maladies allergiques et respiratoires, qui sera concrétisé dans la commune de Bethioua, selon le même responsable.

Par ailleurs, le même responsable a souligné, en marge de son inspection de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales «Moudjahid Dr Mahmoudi Mohamed» à Oued Tlèlat, que ce projet est en voie de réalisation et un certain nombre de mesures ont été prises afin d'inciter l'entrepreneur à re-

doubler d'efforts et à fournir la main-d'œuvre spécialisée. Il a souligné que les travaux seront achevés au cours de la première quinzaine de décembre prochain et que cet établissement hospitalier entrera en service, avant la fin de l'année en cours, surtout que les équipements sont acquis et leur installation entamée. Le wali d'Oran a souligné que cet hôpital est situé à proximité de l'autoroute Est-Ouest et prendra en charge les cas urgents et devrait réduire la tension sur les infrastructures sanitaires de la wilaya et des wilayas limitrophes.

La wilaya a été renforcée par de nombreuses structures de santé en 2023 et d'autres seront livrées dans les mois prochains, notamment l'hôpital de la commune de Gdyel, d'une capacité de 240 lits, et l'hôpital Nedjma doté d'une capacité de 240 lits également, dont les travaux de réalisation ont été achevés, en plus d'un hôpital d'une capacité de 60 lits à El Kerma, en cours d'équipement, et un institut de recherche sur le cancer et un hôpital d'oncologie de 120 lits, qui seront

réceptionnés en 2024. Le même responsable a souligné que la wilaya d'Oran est devenue un pôle médical par excellence de par la disponibilité de plusieurs établissements hospitaliers et autres spécialisés.

Par ailleurs, M. Sayoud a inspecté le projet de la station d'assainissement des eaux usées d'Oued Tlèlat, dont les travaux de réalisation ont été lancés, dernièrement, où le taux d'avancement a atteint 20%, affirmant que le projet bénéficiera d'un suivi, eu égard à son importance concernant l'aspect environnemental où il luttera contre la pollution au lac Oum Ghilès. Concernant l'habitat, M. Sayoud a indiqué que les logements location-vente dans le cadre du programme «AADL 3» seront localisés au niveau du nouveau centre urbain de Misserghine «qui compte des dizaines d'hectares», indiquant que la mise à jour du nouveau schéma directeur d'orientation, qui sera approuvé à la fin de l'année en cours, permettra de dégager des centaines d'hectares, propices à la construction.

### Construction et génie civil

## Signature d'un partenariat pédagogique entre l'USTO et une entreprise privée

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) «Mohamed Boudiaf» a signé une convention-cadre de partenariat avec une entreprise privée spécialisée dans la construction et le génie civil, comprenant la coordination, le partenariat en matière d'encadrement pédagogique et de recherche scientifique, a-t-on appris du chargé de communication à l'université, Dr Mâamar Boudiaf.

Cette convention, selon Dr Boudiaf, entre dans le cadre de la politique d'ouverture de l'université sur son environnement économique et social, afin d'exploiter les opportunités des deux instances en matière de développement des projets de recherche dans le domaine de la peinture,

la fabrication du béton, la charpente dans la construction, le génie civil, en plus de l'organisation de manifestations scientifiques et d'accueil des étudiants, dans le cadre des projets de fin d'études de la faculté de l'architecture et de génie civil. Le même interlocuteur a souligné que dans le cadre de cette convention, il a été décidé d'associer cinq laboratoires de recherche de la faculté d'architecture et de génie civil et des laboratoires de la faculté de chimie dans le programme de développement des solutions techniques au profit de l'entreprise privée «Kharbouche» afin d'améliorer la qualité des constructions concernant le système hydraulique, le système de traitement des eaux, l'énergie et

autres. Auparavant, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» avait signé des conventions de partenariat avec de nombreuses entreprises publiques et privées en matière de coopération technique et pédagogique, dont la dernière en date avec «Stellantis», propriétaire de l'usine automobile de marque Fiat, en cours de réalisation à Oran.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

ZOUINA AEK, 83 ans, Maraval  
ZOUIRA Nacer, 72 ans, El Kerma  
ZOUKHE Kheira, 105 ans, Es-Sénia  
MAKDOUR Med, 78 ans, Terrain Chabat

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 jounada el oula 1445

El Fedjr 06h23	Dohr 12h52	Assar 15h32	Maghreb 17h53	Icha 19h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed Les entreprises appelées à bénéficier des services techniques de l'université

Le recteur de l'Université Oran 2 «Mohamed Ben Ahmed», Dr Ahmed Chaalal, a appelé mardi les entreprises économiques activant dans la wilaya d'Oran et les wilayas voisines à bénéficier des services techniques qu'offre l'université en matière de solutions aux problèmes qu'elles rencontrent.

A l'ouverture des travaux de la 4<sup>e</sup> édition de «journées ouvertes» entre l'université et les entreprises économiques, organisée à l'institut de maintenance et de sécurité industrielle, Dr Chaalal a exhorté les entreprises économiques à se rapprocher de l'Université Oran 2 et à poser les problèmes auxquels elles sont confrontées dans les opérations de production ou de gestion pour développer des solutions au niveau de l'université à travers les études et les mémoires de fin d'études des étudiants ou encore des programmes de recherche scientifique réalisés par les laboratoires rattachés à l'université.

Le même responsable a invité les représentants des entreprises économiques à participer à des manifestations pour «concourir au développement de projets d'entrepreneuriat réalisés par les étudiants dans divers spécialités et les accompagner pour les concrétiser, ce qui est profitable pour les entreprises elles-mêmes et pour le tissu économique national».

Les représentants des entreprises économiques participantes à cette rencontre dont des sociétés de services et autres entreprises de production (publiques et privées) ont déclaré leur disponibilité à coopérer avec l'Université Oran 2 dans différents domaines, notamment en matière d'encadrement des étudiants, de facilitation des stages pratiques et de soutien aux projets de recherche réalisés au niveau des laboratoires de l'université.

Benyoussef Kamel, représentant de la société «Knauf», spécialisée dans l'industrie de plâtre, a assuré

que son entreprise prend en charge la formation d'environ 1.500 jeunes par an dans les métiers d'industrie du plâtre à travers trois centres de formation situés dans les wilayas d'Oran, d'Alger et de Sétif, faisant observer qu'elle a commencé au début de l'année 2021 à organiser des caravanes, en collaboration avec différentes universités du pays en prodiguant des conseils sur les produits fabriqués au sein des unités de l'entreprise.

Arab Nawal, représentante de la société SINAL, spécialisée dans la distribution du matériel et appareils scientifiques et la fabrication de lunettes, a affirmé que son entreprise était prête à coopérer avec l'Université Oran 2 pour développer des projets de recherche liés au créneau de l'entreprise, rappelant qu'elle a collaboré avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le financement de projets de recherche dans le domaine des pesticides agricoles.

Pour sa part, la représentante de la cimenterie «Lafarge Algérie» d'Oggaz (Mascara) a relevé que son entreprise avait accueilli plus de 140 étudiants de l'Université Oran 2 pour effectuer des stages pratiques ces trois dernières années, en plus de la signature de conventions de partenariat similaire avec 5 universités au niveau national, en soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Les entreprises publiques et privées ayant participé à cette manifestation ont exposé des modèles de produits et écouté des étudiants et enseignants de l'institut ayant fait part de leurs désirs de bénéficier de programmes de formation au niveau d'entreprises, saisissant cette opportunité pour dérocher des postes d'emploi au profit de diplômés, qui suivent une formation liée aux domaines de la maintenance des appareils et des machines industrielles, de la sécurité industrielle, de l'environnement et autres.

## Impropres à la consommation Saisie de plus de 70 kg de viandes blanches

J. Boukraa

te menace sérieuse pour la santé publique, toutes les marchandises non conformes ont été immédiatement retirées du marché, évitant ainsi tout risque potentiel pour les citoyens. La viande a été transférée au parc zoologique.

De plus, des mesures légales appropriées ont été prises à l'encontre des individus responsables de la mise en vente de ces produits non conformes.

Les experts en santé rappellent constamment les risques graves pour la santé associés à la consommation de viande avariée, tels que l'intoxication alimentaire, les infections bactériennes et les maladies potentiellement mortelles. Il est essentiel de veiller à l'achat et à la consommation de viande fraîche et correctement manipulée pour éviter de mettre sa santé en danger. Les bactéries et les toxines présentes dans la viande avariée peuvent causer des problèmes de santé graves, comme la septicémie ou les toxo-infections alimentaires, qui nécessitent une prise en charge rapide et appropriée.

## TLEMCEN

## Des assiettes de terrain non exploitées récupérées

Khaled Boumediene

**L**e wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, a indiqué que la nouvelle loi n° 23-17 (publiée au journal officiel n°73), qui s'applique au foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, permettra de garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération des assiettes foncières non exploitées ou ayant fait l'objet de détournement de leur vocation initiale. Lors d'un point de presse à l'issue de sa visite effectuée dans la zone d'activités de Hennaya, le chef de l'exécutif de la wilaya, a mis l'accent, sur l'application stricte de la loi et des conditions et modalités mises en place par l'Etat pour l'octroi de terrains aménagés relevant des zones industrielles et des zones d'activités, de terrains aménagés situés à l'intérieur du périmètre des villes nouvelles, de terrains aménagés relevant des zones d'expansion et sites touristiques, de terrains aménagés relevant des parcs technologiques, d'actifs résiduels immobiliers des entreprises publiques dissoutes, d'actifs excédentaires immobiliers des entreprises publiques économiques, de terrains destinés à la promotion immobilière à caractère commercial, d'autres terrains aménagés relevant du domaine privé de l'Etat. Selon le même responsable, «des textes d'application seront promulgués incessam-

ment pour garantir le foncier industriel aux investisseurs et suivre à la lettre les projets d'investissement en cours de réalisation ou pour lever toutes les contraintes liées aux différents raccordements d'unités de production achevées aux réseaux d'énergie, eau, assainissement, téléphone et internet et ce, en application des orientations du président de la république, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre gouvernement/walis, à l'effet d'éviter tout obstacle entravant l'investissement».

Pour rappel, à l'époque, la gestion du foncier industriel par voie de cession était confiée au comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements (CALPI).

Ensuite c'est le comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPI-REF) qui avait pris le relais pour la concession des assiettes de terrain destinées à l'investissement industriel. Les nouveaux textes attendus fixeront les missions de trois agences nationales pour la gestion urbaine, industrielle et touristique. S'agissant des déchéances, le directeur de l'agence foncière de Tlemcen, Miloud Ouhmed, a dans ce cadre, fait savoir, que 16 concessionnaires qui n'ont pas exploité leurs terrains ont été poursuivis en justice au niveau de la zone d'activités de Ghazaouet (46 lots), 28 concessionnaires à la zone d'activités de Remchi (142 lots) et 17

## SIDI BEL-ABBÈS

## L'alimentation en eau perturbée dans 18 communes

**P**as moins de 18 communes de la wilaya de Sidi Bel Abbès enregistrent, depuis mardi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison de travaux de réparation de fuites, a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Le chargé d'information et de communication de l'ADE, Khaled Belabbassi, a fait part de la programmation

de travaux de réparation de quatre fuites d'eau au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Honaine (Tlemcen), à partir de mardi, avec la suspension de la production de cette station, causant une perturbation dans l'AEP à travers 18 communes de la wilaya.

Cette perturbation touche les communes de Sidi Bel Abbès, Amarna, Testala, Ain Trid, Sehala,

## MASCARA

## Opérations coup de poing, des arrestations

Belkacem Mohamed

**L**a gendarmerie nationale et la sûreté de daïra de la localité de Sig ont conjugué leurs efforts pour occuper le terrain. Ainsi, en fin de semaine dernière, agissant par surprise, des brigades se sont postées aux limites de la

ville tout en inspectant les endroits sensibles. Cette opération s'est soldée par le contrôle d'identité de 90 personnes qui a permis de mettre la main sur 23 individus qui faisaient l'objet de recherches par les autorités judiciaires pour divers délits. Par ailleurs, une dizaine de motos ont été saisies pour différentes infractions. Aussi, il a été procédé à l'exécution de plusieurs mandats de perquisition à travers lesquels ont été découvertes dans des maisons 240 bouteilles de boissons alcoolisées. Enfin, 15 personnes faisant l'objet de recherches ont été arrêtées.

## MOSTAGANEM

## Une tentative d'émigration clandestine avortée



**L**es services de police de Mostaganem ont réussi à mettre en échec une tentative d'émigration clandestine par mer, à partir de la plage "le Petit Port" de la commune de Sidi Lakhdar.

Après vérification des informations, les policiers se sont rendus au site en question et ont découvert un moteur d'embarcation, une boussole et 8 jerricans de carburant, ainsi qu'un réservoir supplémentaire de moteur, soigneusement dissimulés dans les broussailles,

non loin de la plage, a ajouté la même source.

Les investigations menées par la police judiciaire ont permis d'identifier six suspects, qui ont été arrêtés.

Accusés d'organisation d'une tentative d'émigration clandestine par mer, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre les suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali.

## TIARET

## La «Halqa», en attendant un théâtre régional

El-Houari Dilmî

**P**etit rayon de soleil dans un ciel gris, c'est un public assoiffé de la chose culturelle, qui a été invité, mardi après-midi à la deuxième édition du forum culturel organisé par la maison de la culture et des arts «Ali Maâchi». Le prestigieux hôte de cette édition n'est autre que le grand barde et auteur dramaturge, Abdelkader Dekkiche. Modéré par le Dr Mehidi Mansour, le forum culturel a permis à l'invité du jour, de dépeindre un large tableau d'abord sur son riche itinéraire en tant que nom lumineux dans le monde de la poésie bédouine ou « chi'r el melhoune », mais aussi comme dramaturge, auteur de nombreuses pièces à succès, sauf peut-être la pièce « Sarout » symbolisant la clé de la ville

théâtre de rue sont de nouvelles formes d'expression qui ont permis de contourner ou se révolter contre la censure, longtemps imposée aux intellectuels et hommes de culture de gauche surtout. L'une des figures culturelles les plus en vue dans la ville de Tiarét a également plaidé pour une formation et un encadrement de qualité des jeunes talents, considérant que le théâtre reste «la première école qui éduque, forme, sensibilise et forme le bon citoyen de demain».

S'ensuivit un riche débat qui a principalement tourné autour du théâtre et de la poésie, avec un seul voeu exprimé à l'unisson par le public présent : l'accélération du projet,

actuellement gelé, de réalisation d'un théâtre régional digne de la capitale des Hauts plateaux de l'Ouest.

## SAÏDA

## Plus de 450 logements livrés en mars 2024

**U**n quota de plus de 450 logements de différentes formules sera réceptionné, fin mars 2024 dans la ville de Saïda, a annoncé mardi le wali Mermouri Amoumen, lors de son inspection des sites de réalisation de ces projets de logements promotionnels aidés (LPA), publics locatifs (LPL) et promotionnel libre, qui a insisté sur la nécessité de livrer ces logements fin mars prochain.

Le même responsable a donné des instructions pour renforcer les chantiers de réalisation de ces projets en main d'œuvre et de travailler dans

le cadre du système de double vacation pour accélérer le rythme des chantiers.

Ces quotas de logements comprennent 166 et 60 logements LPA en cours de réalisation dans le quartier de Dahr Chih, 104 logements publics locatifs, dont le rythme des travaux s'est accéléré, au niveau du même quartier, et 128 logements LPL dans le quartier de Riyad.

Le taux d'avancement de la réalisation de ces projets d'habitat varie entre 40 et 90 % et sont supervisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière, l'Agence nationale

pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) et l'entreprise de promotion immobilière "Pomos".

La direction du logement a recensé un total de 60.125 unités de différentes formules, dont 48.406 réceptionnés, 6.459 en cours de réalisation et 5.260 en cours de lancement.

Par ailleurs, le wali de Saïda a inspecté les travaux de réalisation de 350 logements promotionnels aidés à Haï Serrou, lancés par l'OPGI en octobre dernier pour un délai de 4 mois qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 58 millions DA.

# COMMUNICATION



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT-AADL  
DIRECTION RÉGIONALE D'ORAN  
Sise à bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN  
N° Identification fiscale : 000016001405697  
PROGRAMME DES LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES



REALISATION DE 50 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES AVEC LOCALISATION COMMERCIALE LIBRE Y COMPRIS PARKING EN SOUS SOL ET LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RÉSEAUX TERTIAIRES » AU BAS MAZAGRAN LA COMMUNE DE MAZAGRAN, WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 23/DR/ORG/A.D.L/2023

En application des dispositions de l'article 3.1.4.3de la décision n° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27/04/2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement « AADL », L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT DIRECTION REGIONALE D'ORAN lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour LA REALISATION DE 50 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES AVEC LOCALISATION COMMERCIALE LIBRE Y COMPRIS PARKING EN SOUS SOL ET LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RÉSEAUX TERTIAIRES ». AU BAS MAZAGRAN À LA COMMUNE DE MAZAGRAN, WILAYA DE MOSTAGANEM.

En application de l'article 3.1.1.3 de la décision n° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L. Le candidat soumissionnaire au titre de présent appels d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objets de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93/289 du 28/1/03 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifiée et complétée par le décret exécutif N°05-114 du 07/04/05 et à l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

**a-Capacités professionnelles :**

- Ayan la qualification et classification professionnelle à la catégorie III (TROIS) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire.

**b) Capacités financières :**

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2020-2021-2022) égale ou supérieur à 155 000 000,00 DA (les bilans doivent être visés par les services des impôts)

**c) Capacités techniques :** ayant les moyens humains et matériels suivant :

**i-Moyens humains :**

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans.
- Un (01) maitriseur ou Technicien supérieur en bâtiments ayant une expérience minimum de 03 ans.
- Un (01) conducteur des travaux ayant une expérience minimum de 03 ans.

Justifier par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, CASNOS diplômes, CV, et les certificats de travail et qualité ainsi les fiches carrières.

**2/-Moyens matériels :** le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Deux (02) Pelle mécanique
- Un (01) chargeur ou rétro-chargeur
- Trois (03) camions de 10 t ou plus
- Une (01) Centrale à Béton de 30 m3/h et plus.

**\* NB :** La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances, factures d'achat datant de moins de six (06) mois, constat récent de commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de six mois à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque)

**3/-Références professionnelles :** ayant réalisé des travaux similaires et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- ayant réalisé un projet de 100 logements et plus en TCE y compris leur viabilisation « réseaux tertiaires » en un seul tenant Ou un cumul de projets de logements d'au moins 120 logements avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » en prenant en considération les projets de 30 logements et plus.

-Où ayant réalisé un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie B ou plus y compris sa viabilisation « réseaux tertiaires ».

Justifier par des attestations de bonne exécution délivrée par des maîtres d'ouvrages publics, signés par l'ordonnateur.

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**

**-Les moyens humains et matériels ayant servi dans l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

**-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dédié désigné, sur présentation d'un extrait du registre de commerce, une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle et contre paiement de la somme de cinq mille (5 000.00) DA auprès de :

Direction Régionale de l'AADL d'Oran  
Adresse : Bloc n°23 cité 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran.  
Ou

La direction des projets AADL de la wilaya de Mostaganem  
Sise bloc 01 cité 64 logts SNTV – MOSTAGANEM.

**- Conformément au point 4.5 de la décision n° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L., le dossier de soumission doit contenir :**

- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offres N°.....». L'objet de l'appel d'offres »

- Aucune modification, rature, surcharge ou suppression n'est admise au cahier des charges.

L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

**A. L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :**

1/- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet  
2/- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.  
3/- Les statuts pour les sociétés

4/- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5/- Tous document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :

**5-a) Capacités professionnelles :**

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle.
- Une copie du registre de commerce.

**5-b) Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires

- Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (2020-2021-2022) (visé par les services des impôts).
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

**5-c) Capacités techniques moyens humains et matériels et références professionnelles.**

- Copie des attestations fiscales, parafas d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS et extrait de rôle apuré)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
- Liste des moyens humains (mise à jour CNAS et Diplômes CV, et les certificats de travail et qualité).
- La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances, factures d'achat datant de moins de six (06) mois, constat récent de commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de six mois à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque).
- Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.

**B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » abritera :**

1/- La déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/- Tableau récapitulatif du montant total du marché.

3/- Le planning de la réalisation des ouvrages.

NB : Toutes les pièces fournis par l'entreprise doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de préparation des offres de Quinze (15) jours, il commence à courir à partir de la 1<sup>re</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard le quinzième (15<sup>ème</sup>) jour à 12 H00. Cette date est tacitement reportée au premier (1<sup>er</sup>) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement - AADL

La Direction Régionale - AADL - ORAN

Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO - Wilaya D'ORAN

Secrétariat général au 6<sup>ème</sup> étage

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze (14h00) heures.

L'offre demeure valide pendant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR REGIONAL  
DE L'AADL ORAN

ANEPE N° 2331011255 Le Quotidien d'Oran 30/11/2023

VILLAS

## VILLAS

■ Agence immobilière vous propose une belle villa R+2 pour location, vide ou meublée, à Maraval (Oran) côté Masjid Benacha, superficie 209 m<sup>2</sup> - Tel : 0669.00.59.03

■ Vends maison à Canstel, actée, 209 m<sup>2</sup> R+2 / R : 1 ch + g hall + cui + sal + SDB + WC + garage, b/eauf, cour. 1<sup>er</sup>: gd sal + 3P, SDB et WC. 2<sup>e</sup> : gd pce, clim, Ch/C, bien sécurisé - 0795.29.22.46 Px ap visite.

## APPARTEMENTS

■ Urgent : Vds 2 apparts à Terga C/V, actés, 2 faç. 226 m<sup>2</sup> Px 1.400 MD + Vds appart 220 m<sup>2</sup>, acté S/Sol d'une villa à Canstel Px 1,2 neg + Vds appart 3<sup>e</sup> + terrasse 200 m<sup>2</sup> - 2F acté. Px 1,8 nég - 0782.32.57.00

■ A louer F4, 110 m<sup>2</sup> 1er étage, cité super luxe, cité sonatrach El-Bahia, Oran - 0549.11.27.24

■ Loue appartement au 1<sup>er</sup> étage, 6 pces, pour profession libérale à bd Maâta, C/V d'Oran - 0661.20.91.67

■ A vendre bel appartement F3 spacieux 2<sup>e</sup> étage, bien ensolillé à Kermma dans une cité clôturée avec toutes commodités, curieux s'abstenir - Tel : 0553.94.84.18

■ A louer F4, 92 m<sup>2</sup> 9<sup>e</sup> étage ascenseur Akid Lotfi Hai Mazeghena avec toutes commodités - Tel : 0667.54.60.56 Curieux s'abstenir

■ Vends appart d'une superficie 78 m<sup>2</sup> acté, avec cave, situé près des Castors Oran, endroit calme et résidentiel, contacter 0669.08.63.65

## PENSÉE



A la mémoire de notre cher fils, frère, père et époux  
**HADJ KADDOUR Mohamed Amine**

Cher fils le 1<sup>er</sup> décembre tu fêteras 2 ans pour moi comme c'est 2 jours en laissant derrière toi un immense vide irremplaçable. Tu nous as quittés à jamais. Ton frère Salah qui n'arrive pas à t'oublier, tu étais un frère, père, un ami pour lui. Les familles HADJ KADDOUR, ZOUAOUI prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ta mère Kheira qui t'aime  
الله يرحمك يا محمد ولدي

إنا لله و إنا إليه راجعون

Office Public de Maître Memmo Nasr Eddine - Huissier de justice près le Tribunal de Sidi Bel Abbès

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES UNIQUEMENT PAR SOUMISSIONS CACHETEES

Le : Mardi 12 Décembre 2023 à 10H00 - Au niveau de notre bureau

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un lot unique de déchet BT, HTA détruit.

Nous te rappelons que la vente sera effectuée sans garantie et en l'état, paiement et enlèvement dans les 8 jours qui suivent la vente, seules les entreposés, pré qualifiées peuvent participer à cette vente.

Huissier de justice

Conditions de vente : Vente sans garantie et en l'état, paiement et enlèvement dans les 8 jours qui suivent la vente, seules les entreposés, pré qualifiées peuvent participer à cette vente.

Huissier de justice

Il y a 04 ans et toujours aussi douloureux ce 30 novembre où nous a quitté notre très cher et regretté papa

**Hadj Jamal MIRALI**

Une pensée d'amour, quelques mots venus de notre cœur, un

signe de reconnaissance pour tout ce que nous as offert, pour te remercier avec des mots just

## CAN-2024 féminine (Qualifications): Aujourd'hui à 17h00: Algérie-Burundi Une belle opportunité pour l'EN



**L**a double confrontation entre la sélection algérienne dames de football et son homologue burundaise comptant pour le dernier tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2024, initialement prévue au stade Nelson-Mandela de Baraki, se déroulera finalement au stade du 5 juillet (Alger), a indiqué la FAF en raison de la fermeture du stade Nelson-Mandela pour travaux. La première manche aura lieu cet après midi, alors que la manche-retour se déroulera le lundi prochain, précise la même source.

En prévision de ce rendez-vous, les Algériennes ont entamé leur stage de prépara-

tion lundi dernier au centre technique national de Sidi Moussa pour lequel le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a retenu 25 joueuses, dont 20 évoluant à l'étranger. Une belle opportunité pour les nôtres qui semblent idéalement placées pour prendre option à la qualification à la phase finale de ce rendez-vous continental, prévu au Maroc l'année prochaine. Le sélectionneur national, Farid Benstiti, semble confiant quant aux capacités de ses joueuses pour atteindre l'objectif assigné.

Il s'est dit également satisfait des conditions de la préparation et de la détermina-

tion affichée par ses joueuses. Compte tenu des conditions d'avant match qui s'annoncent nettement favorables pour les nôtres, la mission s'annonce à l'avantage des Algériennes, mais attention un match n'est jamais gagné d'avance.

Pour rappel, la sélection nationale algérienne s'est qualifiée pour ce dernier tour en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda. Vainqueur lors de la première manche disputée à Kampala (2-1), l'Algérie a été tenue en échec au match retour (1-1) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Pour sa part, le Burundi a éliminé l'Ethiopie lors du tour précédent.

## Ligue des champions d'Afrique: Demain à 17h00: SC Medeama-CR Belouizdad

### Le match de la confirmation pour le CRB

M. Z.

**L**e CR Belouizdad, le seul représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, croisera le fer demain avec son homologue du Ghana, les SC Medeama, pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules (Groupe D). Un match qui revêt une importance capitale pour les Belouizdadi pour la suite de la compétition et la qualification aux quarts de finale. Pour mettre tous les atouts de leur côté, les Algériens ont préféré se rendre à Accra trois jours avant le match. Cette initiative a été bien accueillie par les joueurs et le staff technique du Chabab.

Pour l'entraîneur du CRB, le Brésilien Marcos Paqueta, la victoire est nécessaire pour maintenir leurs chances de qualification au prochain tour intacts. «Notre équipe a été versée dans un groupe relativement difficile et le fait de devoir disputer deux matchs consécutifs en déplacement devrait compliquer encore plus notre situation.

Il est donc crucial pour nous de gagner au Ghana, pour augmenter nos chances de qualification» a indiqué le coach belouizdadi avant l'embarquement pour la capitale ghanéenne. «Nous avons bien préparé ce match,



avec la ferme intention d'engranger les trois points, et je suis optimiste quant à notre capacité à atteindre cet objectif» a-t-il ajouté. Mais, le coach brésilien a tout de même reconnu la difficulté de la tâche qui attend ses protégés. «La tâche sera probablement difficile, face à une bonne équipe, qui de surcroît bénéficiera de certains avantages supplémentaires, comme le fait de jouer à domicile», a-t-il affirmé mais il s'est tout de même montré «confiant» quant aux possibilités de ses joueurs.

Concernant l'effectif, l'équipe s'est déplacée au complet avec 24 joueurs dont huit attaquants. Ce qui signifie clairement que l'entraîneur du Chabab compte jouer l'offensive pour réussir un bon résultat lui permettant de consolider sa première place.

Le CRB, après son large succès face aux Tanzaniens de Young Africans, s'est acquis de la première place de ce groupe en compagnie d'Al Ahly d'Egypte (tenant du titre) qui avait disposé du SC Medeama.

## Ligue 1 (8<sup>e</sup> journée) Choc à El Bayadh, suspense à Constantine

M. Zeggai

**L**a huitième journée du championnat de la Ligue 1 débutera demain avec la programmation de trois rencontres. La première aura pour théâtre le stade Zakaria-Medjoub d'El Bayadh entre le MCEB et le PAC.

Les gars du Mouloudia entameront la rencontre avec la ferme détermination de glaner les trois points pour rejoindre leurs adversaires du jour au classement.

Ayant le vent en poupe ces derniers temps, il n'est pas à écarter de voir les joueurs du MCEB atteindre leur objectif et créer la sensation d'infliger au PAC sa deuxième défaite de la saison. Ce ne sera pas tâ-

che aisée face à une formation du Paradou, pleine d'enthousiasme et qui a cette grande faculté de jouer sans complexe. Les «Jaune et Bleu» visent également la victoire pour rester au contact du leader, le MCA, surtout que ce dernier aura l'avantage d'accueillir le NCM. Avec le soutien de son formidable public et sur un terrain qui leur est familier, les Algérois du Mouloudia partent logiquement favoris.

Pour cela, les «Vert et Rouge» devront éviter de sous-estimer l'adversaire qui a prouvé qu'il sait voyager comme en témoigne son nul acquis à Oran face au MCO et sa victoire à Constantine devant le CSC. Les joueurs du MCA ont été déjà sensibi-

lisés pour ne pas tomber dans la facilité pour préserver la dynamique et continuer sur la lancée afin de creuser l'écart avec les autres poursuivants immédiats. En face, le Nejm Magra tentera de confirmer son renouveau en tenant en échec le MCA et ses vedettes. Ce qui signifie que la partie sera âprement disputée. C'est le cas du derby de l'Est qui mettra aux prises le CSC avec l'USMK. Initialement prévues au stade Benabdellah-Ramdane, ces retrouvailles ont été domiciliées au stade Chahid-Hamlaoui. Cette délocalisation a été décidée suite à la demande des Sanafirs qui ont eu l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports pour les matches à domicile du Chabab. Sur le terrain, c'est l'indécision qui plane entre deux formations en plein doute.

Demain à 15h15

El Bayadh: ..... MCEB-PAC

Stade du 5-Juillet (16h45): ..... MCA-NCM

Constantine (18h00): ..... CSC-USMK

## Valse des entraîneurs Du nouveau au GC Mascara et à l'ASMO

M. Z.

**A**près avoir annoncé ici et là l'arrivée des coachs Youcef Bouzidi et Cherif Hadjadj pour succéder à Mohamed Yessaâd, les responsables du GCM ont finalement jeté leur dévolu sur Mohamed Benchouia. Cette information a été confirmée par la direction de ce club. Le nouveau coach du GCM dirigera cette formation jusqu'à la fin de la saison en cours, avec comme objectif immédiat «de redresser la barre» d'une équipe qui n'a plus goûté à la victoire depuis quatre journées, précise-t-on.

Le Ghali est sans entraî-

neur depuis près de trois semaines, au lendemain du nul concédé à domicile face à l'AS Oran, pour le compte de la cinquième journée du championnat. Les Mascaréens restent sur une défaite à domicile face au CR Témouchent. Mohamed Benchouia, qui était annoncé également au Sporting de Mécheria, effectuera sa première sortie avec sa nouvelle formation, demain, face au MB Oued Sly à Chlef. Le GCM occupe actuellement la sixième place au classement avec huit points, accusant ainsi un retard de huit unités sur le leader du groupe, l'ES Mostaganem, qui en compte 16. A l'ASM

Oran, Salem Laoufi est revenu à la barre technique des «Vert et Blanc» pour remplacer Larbi Morsli, remercié pour insuffisance de résultats. En attendant la signature du contrat, les deux parties ont trouvé un terrain d'entente. C'est du moins ce qu'a affirmé le revenant Salem Laoufi qui a déjà eu deux passages sur le banc de touche de la formation asémiste. Le club, qui nourrit cette saison l'ambition de revenir en Ligue 1 après une absence de huit ans, reste sur une série de quatre matches sans victoire. Alors, le nouveau coach parviendra-t-il à redresser la barre ? Réponse dans quelques jours.

## Inter-Régions «Ouest» Deuxième défaite sur tapis vert de l'USM Bel Abbes

**L**'USM Bel Abbes n'est pas encore parvenue à établir des protocoles d'accord avec ses créanciers (anciens joueurs et entraîneurs) pour pouvoir prendre part à la compétition officielle, ce qui lui a valu une deuxième défaite sur tapis vert, cette fois-ci en coupe d'Algérie (3<sup>e</sup> tour régional), a-t-on appris, auprès de la direction du club de la Mekerra. L'USMBA a vu son match de championnat contre le voisin, le CRB Ben Badis, déprogrammé, après quatre jours de la déprogrammation de sa rencontre contre le SCM Oran pour le compte de la troisième journée du championnat, déplore-t-on de même source. La FAF a lancé, il

ya quelque temps, un processus visant à épurer les dettes des clubs interdits de recrutement, lesquelles dettes accumulées depuis plusieurs années. Depuis le week-end dernier, les clubs amateurs concernés ont vu leurs matchs déprogrammés jusqu'à l'établissement par leurs directions respectives de protocoles d'accord avec leurs créanciers, une opération que l'USMBA peine à réaliser, souligne-t-on de même source. Le montant global des dettes de ce club accumulé depuis 2014 avoisine les 300 millions de dinars, représentant les arriérés des salaires de pas moins de 49 joueurs. L'USMBA, fondée en 1933 et qui compte dans son

**TF1**  
**21.10 Panda**



Série humoristique - France - 2023  
Saison 1 - Episode 1/6

Avec Julien Doré, Ophelia Kolb, Gustave Kervern, Hélène Vincent  
Quelques années après avoir quitté précipitamment la police sans laisser d'adresse, Victor Pandaloni voit débarquer au petit matin son voisin Léo, poursuivi par la police. Le jeune homme est accusé du meurtre d'une jeune fille,... Panda va quitter sa retraite pour aider à la résolution de l'enquête.

**•2**

**21.10 Envoyé spécial**



Présenté par Élise Lucet

Confrontés quotidiennement à la violence et à la haine, les agents de la police nationale sont en proie à un profond mal être et dans leurs rangs, les démissions se multiplient. Au centre de soin du Courbat, médecins et psychologues soignent des policiers souffrant d'addictions, d'épuisement professionnel ou qui n'arrivent plus à surmonter leurs traumatismes psychologiques.

**TF1**

**21.10 La chanson secrète**



Saison 5 - Episode 12

Présenté par Nikos Aliagas  
C'est le retour d'un classique de la chaîne. Des artistes acceptent de se laisser surprendre, et entrent en scène sans savoir ce qui les y attend. En même temps que les téléspectateurs, ils vont découvrir une chanson chère à leur cœur, revisitée et réinterprétée par un artiste de talent. Les émotions fortes sont au rendez-vous !

**•2**

**21.10 Astrid et Raphaëlle**



Série policière - France - Belgique - Suisse - 2022

Saison 4 - Episode 5/8  
Avec Sara Mortensen, Lola Dweaere, Benoît Michel  
32 des meilleurs joueurs internationaux participent au Tournoi des Prétendants à l'Hôtel des Ambassades. Au début de son match face à Shun Naito, Mikael Koroleva, l'un des joueurs favoris, saigne subitement du nez et s'effondre, foudroyé par un poison. Sur place, Astrid et Raphaël essaient de trouver le coupable parmi les joueurs.

**3**

**21.10 Une mort sans importance**



Téléfilm policier - France - 2019  
Avec Bruno Salomone, Théo Augier, Anne-Elisabeth Blateau

Près de Marseille, un marginal qui vivait sur un terrain municipal à l'abandon est retrouvé mort. Claire, qui travaille au SRPJ local, est chargée de mener les investigations. Son ex-mari, Alain, qui a la garde de leur fils Basile, 17 ans, découvre que ce dernier est mêlé à ce meurtre.

**CINE + PREMIER**

**20.50 Robin des Bois**



Film d'aventures - Etats-Unis - 2018  
Avec Taron Egerton, Jamie Foxx, Ben Mendelsohn, Eve Hewson

En Angleterre, au Moyen-Age, Robin de Loxley, jeune homme, rencontre la jolie Marianne, venue voler un cheval dans son écurie. Mais leur histoire est interrompue. Quatre ans plus tard, Robin, devenu un redoutable archer, croise le chemin d'un guerrier maure, Yahya, tout aussi valeureux que lui, qui vient d'être capturé par des soldats anglais.

**JEUDI**

**6**

**19.50 Ligue Europa**



- Marseille / Ajax Amsterdam

Au soir de la 3e journée, Marseille occupait la première place du groupe. Pour conserver intactes leurs chances de qualification, les joueurs de Gennaro Gattuso sont contraints de prendre trois points au Stade Vélodrome lors de ce cinquième et avant-dernier match de poules. Les partenaires de Jordan Veretout reçoivent une équipe de l'Ajax Amsterdam en plein doute puisqu'elle stagne dans le bas du classement du championnat néerlandais.

**RTL 9**

**20.55 Capitaine Phillips**



Drame - Etats-Unis - 2013

Avec Tom Hanks, Catherine Keener, Barkhad Abd, Barkhad Abdirahman

Au sultanat d'Oman, Richard Phillips prend le commandement du Maersk Alabama, un porte-conteneurs. Un jour, ils sont pris en chasse par des pirates somaliens dans deux embarcations. Ils parviennent à prendre de la distance. Mais le lendemain, les pirates, dirigés par Muse, reviennent à bord d'un bateau plus rapide.

**CANAL+**

**21.09 Love & Death**



Série policière - Etats-Unis - 2023  
Saison 1 - Episode 1/7

Avec Elizabeth Olsen, Lily Rabe, Jesse Plemons, Patrick Fugit

En 1978, à Wylie dans le Texas, Candy Montgomery, une femme au foyer, supporte de moins en moins la routine du quotidien seule à la maison pendant que son époux est pris par sa carrière professionnelle.

**CINE + FRISSTON**

**20.50 Il faut sauver le soldat Ryan**



Film de guerre - Etats-Unis - 1998

Avec Tom Hanks, Tom Sizemore, Edward Burns, Barry Pepper

Alors que les forces alliées débarquent à Omaha Beach, Miller doit conduire son escouade derrière les lignes ennemis pour une mission particulièrement dangereuse : trouver et ramener sain et sauf le simple soldat James Ryan, dont les trois frères sont morts au combat en l'espace de trois jours.

**TF1**

**21.10 La chanson secrète**



Saison 5 - Episode 12

Présenté par Nikos Aliagas  
C'est le retour d'un classique de la chaîne. Des artistes acceptent de se laisser surprendre, et entrent en scène sans savoir ce qui les y attend. En même temps que les téléspectateurs, ils vont découvrir une chanson chère à leur cœur, revisitée et réinterprétée par un artiste de talent. Les émotions fortes sont au rendez-vous !

**3**

**VENDREDI**

**21.00 Ligue des nations féminine**



France / Autriche

Wendie Renard et les Bleues disputent un match crucial dans la course à la qualification pour la phase finale de la première édition de la Ligue des Nations féminine. A deux journées de la fin, Sandie Toletti et les Tricolores occupent la tête de leur groupe avec seulement trois points d'avance sur l'Autriche.

**CINE + PREMIER**

**20.50 Midway**



Film de guerre - Etats-Unis - Chine - 2019

Avec Ed Skrein, Patrick Wilson, Luke Evans, Woody Harrelson

Le 4 décembre 1937, dans la résidence Kiyosumi, non loin de Kyoto, après un dîner protocolaire entre des représentants de la marine américaine et de la marine japonaise, Edwin Layton, attaché naval adjoint, s'entretient brièvement avec l'amiral Isoroku Yamamoto, qui évoque devant lui l'ambition navale du Japon et sa dépendance regrettable au pétrole américain.

**6**

**21.10 Le sens de la famille**



Comédie - France - Belgique - 2020

Avec Alexandra Lamy, Franck Dubosc, Christiane Millet

La famille Morel n'est pas la plus fonctionnelle qui soit. En effet, Alain, rédacteur en chef d'un journal local bourguignon en perdition, et Sophie, infirmière-chef, ont le plus grand mal à s'occuper de leur progéniture, soit, Chacha, la plus jeune au langage de charretier, Valentine, l'aînée, rebelle à toute forme d'autorité, et entre les deux, Léo, en durable échec scolaire.

**RTL 9**

**20.55 After Earth**



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2013

Avec Jaden Smith, Will Smith, Sophie Okonedo, Zoë Kravitz

Après un atterrissage forcé, Kitai Raige et son père, Cypher, se retrouvent sur Terre, mille ans après que l'humanité a été obligée d'évacuer la planète, chassée par des événements cataclysmiques. Cypher est grièvement blessé, et Kitai s'engage dans un périple à haut risque pour signaler leur présence et demander de l'aide.

**CANAL+**

**21.09 Paul Mirabel : Zèbre**



Dans son premier one-man-show, Paul Mirabel promène la silhouette faussement déglinguée du personnage anxieux et nonchalant qu'il a créé lors de ses premiers stand-up. L'humoriste originaire de Montpellier décline ainsi les mésaventures de ce jeune homme qui l'a fait connaître en 2019 avec le sketch "Je me suis fait racketter".

**TMC**

**21.25 Fast & Furious : Hobbs & Shaw**



Film d'action - Etats-Unis - Japon - 2019

Avec Dwayne Johnson, Idris Elba, Jason Statham, Vanessa Kirby

A Londres, Hattie Shaw, la jeune soeur de Deckard, mène un commando du MI-6 chargé de mettre la main sur un très dangereux virus. Mais ils sont rapidement rattrapés par Brixton, un criminel équipé d'une armure qui le rend aussi indestructible que dangereux. Hattie a néanmoins le temps de s'infiltrer le virus et de s'enfuir avant que celui-ci ne tombe en de mauvaises mains.



**Burkina : au moins 40 civils tués dans une attaque**



**A**u moins 40 civils ont été tués dans une attaque jihadiste massive contre une base militaire dimanche à Djibo, dans le nord du Burkina Faso, miné depuis 2015 par ce type de violences, a annoncé mardi l'ONU. Il s'agit du premier bilan des victimes civiles de cette assaut annoncé plus tôt mardi à l'AFP par des sources sécuritaires burkinabè, qui ont ajouté que des dizaines d'entre eux avaient ensuite été tués par l'armée. «Quelques» soldats ont également été tués, avaient-elles indiqué sans en donner le nombre, et sans évoquer de victimes civiles.

Djibo, proche de la zone dite des trois frontières entre Niger, Burkina et Mali où sévissent les groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique, est assiégée par ces derniers depuis plus d'un an. Plusieurs convois cherchant à la ravitailler ont été attaqués. «Un grand nombre de combattants» du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda, «a attaqué une base militaire, des maisons et les camps de personnes déplacées internes dans la ville de Djibo, dans la région du Sahel, tuant au moins 40 civils et en blessant plus de 42», a affirmé le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, dans un communiqué, se disant «atterré».

**Baisse des départs de migrants depuis la Tunisie, hausse depuis la Libye**



**L**e curieux paradoxe des décennies à venir est que l'homme, encombré par le surnombre des digues qui ralentissent sa marche vers le futur, a créé une intelligence artificielle pour le suppléer. Après le robot de cuisine, il est en passe de remplacer le fantassin armé par l'automate en se payant entre-temps le luxe de marcher sur la Lune. La recherche et les inventions permanentes de tuteurs matériels sont depuis la préhistoire une seconde nature chez l'homme. Mais la drôle ingéniosité de l'heure est qu'il soit suffisamment intelligent pour inventer une intelligence artificielle capable d'effacer la sienne. Sa hardiesse à déléguer son pouvoir de réflexion à une machine savante a de quoi

**L**Union européenne a une «bonne coopération» en matière migratoire avec la Tunisie, a affirmé mardi la commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson, indiquant que les départs de migrants depuis ce pays avaient fortement baissé mais qu'ils avaient augmenté depuis la Libye. «Ces deux derniers mois, nous avons vu une baisse de 80-90% approximativement

des départs depuis la Tunisie, pays avec lequel l'UE a signé en juillet un partenariat comportant un volet migratoire, a déclaré la commissaire suédoise lors d'un point de presse. «Malheureusement nous voyons une hausse des départs depuis la Libye à la place», a-t-elle déclaré. Ces deux pays sont les principaux points de départ des migrants vers l'Italie, qui connaît une forte augmentation des arrivées sur ses côtes.

**EDITORIAL**

Par Abdou BENABBOU

**COURSE ETONNANTE**

s'interroger sur les intrigantes limites de sa force intellectuelle tantôt époustouflante, tantôt désarmée.

L'homme est un puits profond, sombre ou éclairé, mais il ne laisse souvent apparentes que ses prétentions. Mis au pied du mur, il dévoile ce qu'il est. Entre le dire et le fait, entre le virtuel et la réalité se plante régulièrement un immense fossé. Raser une montagne ou faire fleurir une forêt n'est pas donné à tout le monde.

La finalité de cette course étonnante démontre la complexité de son existence où il apparaît parfois génie et parfois

zombie sans jamais pouvoir percer les mystères de la vie. Ce qui serait davantage significatif est que l'Intelligence artificielle décharge l'homme de ses responsabilités habituelles quand les compétences et le savoir viennent à manquer.

Les qualités humaines, de la pratique professionnelle à la gouvernance, de la représentativité électorale à la charge gouvernementale parfois délétères, il n'est pas écarté dans un avenir proche ou lointain que les gouvernances locales ou ministérielles soient mécaniques.

A défaut de dénicher les hommes les mieux indiqués pour assumer leurs pleines responsabilités, l'appel à la machine artificielle ne sera pas un palliatif à négliger.

**Sierra Leone : les autorités dénoncent une tentative de coup d'Etat**



**D**e hauts responsables sierra-léonais ont estimé mardi que les troubles qui ont fait 21 morts dimanche à Freetown étaient le fruit d'une nouvelle tentative de coup d'Etat en Afrique de l'Ouest, impliquant des soldats et des gardes de l'ancien président Ernest Bai Koroma. Les instigateurs du coup de force qui a secoué la capitale dimanche et aussi fait sortir de prison des centaines de détenus ne sont cependant pas identifiés et aucun lien n'est établi à ce stade avec M. Koroma, prédecesseur entre 2007 et 2018 de l'actuel chef de l'Etat Julius Maada Bio, ont-ils indiqué. Ces responsables ont livré à la presse le compte rendu le plus détaillé à ce jour des troubles survenus dimanche, dont les autorités s'étaient gardées jusqu'alors de qualifier la nature. Ils ont aussi réaffirmé que les autorités contrôlaient la situation, alors que des coups de feu, tirés selon eux lors de l'arrestation d'un suspect, ont à nouveau suscité l'effroi dans la capitale mardi. Aux premières heures de dimanche, des hommes ont attaqué une armurerie militaire, deux autres casernes, deux prisons et deux postes de police, affrontant les forces de sécurité les armes à la main.

**Japon: crash d'un aéronef militaire américain avec 8 personnes à bord**



**U**n appareil de transport aérien Osprey de l'armée américaine s'est abîmé en mer mercredi dans le sud du Japon avec huit personnes à son bord, ont annoncé les garde-côtes nippons. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, cet appareil, mi-avion, mi-hélicoptère était parti de la base aéronavale américaine d'Iwakuni, près de Hiroshima (ouest du Japon) pour se rendre sur une autre base militaire américaine à Okinawa, à la pointe sud-ouest de l'archipel nippon.

Toujours selon la NHK, il s'agissait plus précisément d'un Osprey CV-22 appartenant à une autre base aérienne américaine au Japon, celle de Yokota (près de Tokyo). Issu d'une coopération entre l'avionneur américain Boeing et le spécialiste des hélicoptères Bell, l'Osprey est doté de rotors basculants lui permettant de décoller et atterrir verticalement, et de voler comme un avion.

La fiabilité de cet engin hybride fait cependant débat depuis longtemps en raison de nombreux accidents mortels. L'armée américaine compte quelque 54.000 soldats au Japon, dont une majorité sont basés dans l'archipel méridional d'Okinawa.